

# Energies et Territoires

## *Quelle politique énergétique et quelles solutions pour les territoires?*



Redon  
**26 avril 2025**

## Accueil

**Florence BILLET**

**Présidente EEDAM Aisne**

**Membre fondateur RETM**



ÉNERGIE et ENVIRONNEMENT en DÉBAT  
dans l'AISNE et la MARNE

# Accueil



Face à l'éolien, la parole aux maires



Face à l'éolien, la parole aux maires

**Pierre-Emmanuel PICARD**

Délégué

**Vent des Maires**



# Déroulé Conférence – Mode d'emploi

## Quelle politique énergétique?



Face à l'éolien, la parole aux maires

### 1. Quelques règles et principes de déroulement

- ✓ Introduction du sujet par Réseau Energies Terre&Mer
- ✓ Exposés des intervenants
- ✓ Questions courtes via le formulaire après chaque séquence
- ✓ Quelques questions-réponses après tous les exposés (5/10')

### 2. Principe du suivi en distanciel

- ✓ Tous les micros sont coupés
- ✓ Questions courtes via le chat

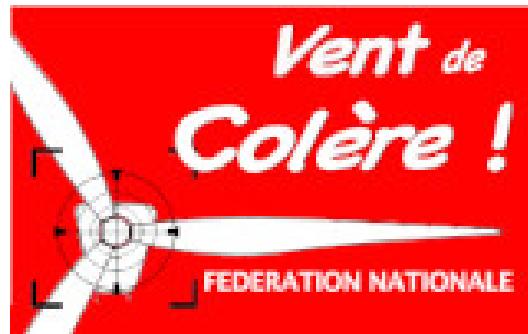
### 3. Présentations transmises aux participants

## Accueil

**Bruno LADSOUS**

Délégué

**Vent de Colère**





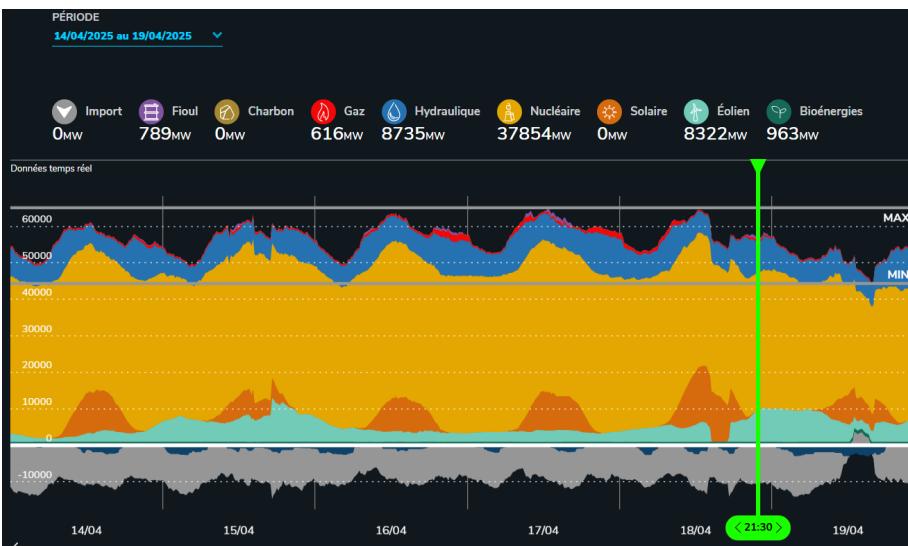
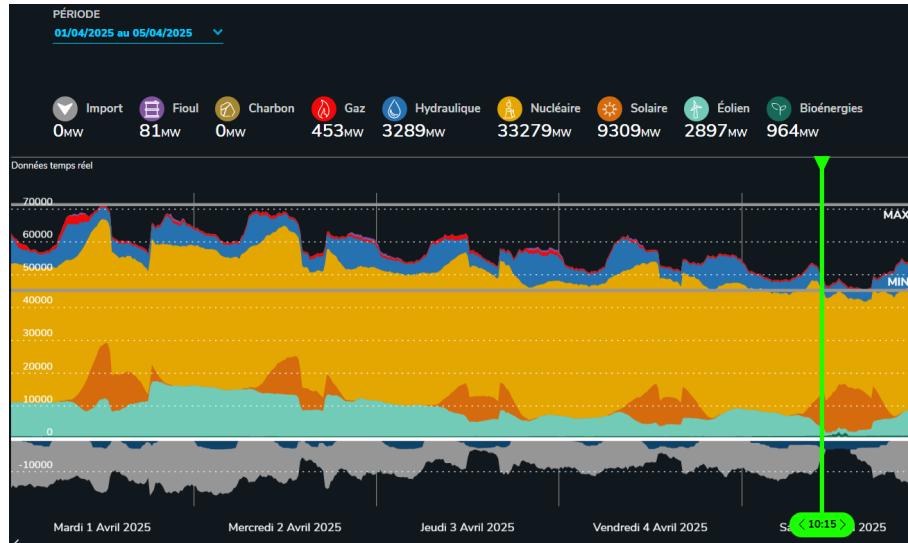
# Ordre du jour Energies/Industries/Territoires



Face à l'éolien, la parole aux maires

- 1. Accueil cycle « Energies et Territoires**
- 2. Actualités et Décret PPE3**
- 3. Avis de l'Académie des Sciences : Mr Marc FONTECAVE**
- 4. Points-clé Réunion N°1 Coût de l'électricité/ ZADER/ Risques PPE3/**
- 5. Débat au Parlement : Mr Bernard ACCOYER**
- 6. Le potentiel d'EnR thermiques par département et exemples**
- 7. Le biogaz Prospective GRDF : Mr**
- 8. Contraintes et conditions de mise en œuvre des EnR thermiques**
- 9. Quelques exemples de projets démesurés et inutiles**
- 10. Le cas de l'éolien en mer**
- 11. Prochaines étapes 5 mai – 10 mai- 24 mai**

- Fin de la consultation nationale le 5 avril : 1373 contributions
- Mise en œuvre le 1<sup>er</sup> avril de l'article 60 de la PLF 2025 ( Loi de finances) avec effacement solaire et éolien avant le nucléaire
- Effacements massifs les 1<sup>er</sup> et 2 avril ( 50% solaire/30% éolien )
- Effacement de 100% de l'éolien le 18 avril pendant 4 heures





# Le décret PPE3

## Point de vue de l'Académie des Sciences



Face à l'éolien, la parole aux maires

**Marc FONTECAVE**

**Président de la Commission Prospective  
ENERGIE**

**Académie des Sciences**

## ► Considération des avis de l'enquête publique

Il est regrettable que cette révision accord bien peu d'attention aux retours de la concertation publique, avec seulement quelques ajustements mineurs.

## ► Incohérences des données fondamentales

Malgré les observations précises formulées par l'Académie en décembre 2024 : incohérences dans les données, notamment des prévisions de consommation d'énergie finale qui varient considérablement d'une page à l'autre du document. Aucune rigueur sur la fiabilité des données de base.

Par exemple, consommation électrique en 2035 : 429, 508 ou 600 ou 706TWh

*«il est nécessaire de procéder à une vérification et une correction exhaustives de l'ensemble des chiffres fournis par ce document, suivies d'une réécriture garantissant sa cohérence. »*

### 3. Production électrique 2035 contraire aux prévisions

L'Académie soutient une production nucléaire substantielle (360-400 TWh), énergie bas-carbone massive et pilotable, telle qu'elle a été validée par le Conseil de Politique Nucléaire de mars 2025.

Il est incompréhensible que les objectifs de production électrique totale ne tiennent pas compte de la réalité : depuis 2017, la consommation diminue de 480 à 449 TWh en 2024, en contradiction avec les prévisions.

L'Académie critique le projet d'augmenter massivement les productions éolienne et photovoltaïque intermittentes qui entraînerait des surcapacités et des déséquilibres sur le marché de l'électricité. La production d'électricité doit être pilotable. Le système actuel, déjà largement décarboné grâce au nucléaire et à l'hydraulique, ne nécessite pas une telle augmentation.

## 4. Surcapacités considérables, coûteuses et inutiles

Cette PPE3 affiche des objectifs de production de 666-708 TWh, au-delà de la consommation actuelle et **supérieure à celle prévue pour 2035.**

L'augmentation massive du photovoltaïque et de l'éolien de 73 TWh en 2023 à 254-274 TWh en 2035, entraînerait des **surcapacités considérables, coûteuses et inutiles**, dépassant la demande d'un **excédent de 100 TWh.**

Soit un taux excessif **d'électricité non pilotable proche de 40 %.**

## 5. Recommandations

- Explorer des scénarios alternatifs limitant les surcapacités et s'appuyant sur des hypothèses de consommation réalistes.
- Évaluer rigoureusement **les coûts complets de production intégrant ceux des stockages et réseaux nécessaires du système énergétique.**

## Conclusion

Atteindre **une production électrique totalement décarbonée ne requiert nullement une augmentation massive des éoliennes et du photovoltaïque.**

L'Académie des sciences cite des préoccupations fondamentales sur la viabilité et la cohérence de la PPE3, appelant à une **réévaluation des objectifs de production** et à la prise en compte des réalités du marché énergétique.

## Avis Académie des Sciences

# Questions/Réponses

# Point-clé Réunion Château-Thierry

## 12 avril 2025

- Bilan politique énergétique 1995-2025
- Alerte des parlementaires
- Alertes de la société civile
- Coût de l'électricité
- ZADER : une procédure confuse et peu efficace

# Bilan et résultats de la politique énergétique 1995-2025

- Perte de la vision stratégique de la France en suivant les « oukases » de Bruxelles
- Décisions contradictoires et « stop&go » depuis 2011
- Arrêt du programme nucléaire / Fermeture de Creys-Malville, Fessenheim/Arrêt programme ASTRID/PPE2 qui arrête le nucléaire
- Des alertes fortes par la société civile et les parlementaires depuis 2 ans face aux approches idéologiques et « hors sol » de l'administration de RTE, ADEME et Commission de Régulation de l'Energie (CRE)



# Bilan et résultats de la politique énergétique 1995-2025

## Alertes des parlementaires



Face à l'éolien, la parole aux maires

- Mission Antoine ARMAND/Raphaël SCHELLENBERGER sur la perte de souveraineté énergétique de la France (Avril 2023)
- Mission Franck MONTAUGE/Vincent DELAHAYE sur l'évolution du prix de l'électricité en 2035 et 2050 (Juillet 2024)
- Intervention Président de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et techniques
- Courriers des sénateurs du 11 mars 2025
- Alertes du RN sur les Energies renouvelables intermittentes
- Proposition Amendement N° CS509 porté par Henri ALFANDARI sur la simplification de la vie économique



# Bilan et résultats de la politique énergétique 1995-2025

## Alertes de la société civile et des experts



Face à l'éolien, la parole aux maires

- 60% des cahiers d'acteur de la concertation PPE3 ne valident pas les options sur les EnR intermittentes
- Inquiétudes majeures sur l'évolution de prix de l'électricité, notamment pour les électro-intensifs
- Alerte sur les impacts des EnR intermittentes sur les réacteurs nucléaires (Jean CASABIANCA/Vincent BERGER)
- Alerte des Think Tank CEREME/PNC France
- Avis négatif du Haut Conseil au Climat sur la PPE3
- Avis partagé du Conseil supérieur de l'Energie (28 mars 2025)



# La procédure ZADER et les Comités régionaux de l'Energie

## Un constat



Face à l'éolien, la parole aux maires

- 1. Une démarche précipitée et mal préparée**
- 2. Elus communaux, non préparés, abandonnés en rase campagne**
- 3. Une méthode incomprise**
- 4. Beaucoup de vérités cachées, révélées durant les enquêtes publiques**
- 5. Un début d'appropriation par les communes et les habitants**
- 6. Un décalage majeur entre la vision des territoires et la vision de l'administration centrale**
- 7. Des résultats très mitigés et inexploitables**
- 8. Un pilotage nécessaire des Energies renouvelables par les Territoires**



# La procédure ZADER et les Comités régionaux de l'Energie

## Une démarche précipitée et mal préparée



Face à l'éolien, la parole aux maires

- **Une loi APER votée dans l'urgence sans évaluation préalable**
- ✓ Une décision « idéologique » sur l'éolien et le solaire **sans aucune justification de l'intérêt public majeur et sans évaluation économique**
- ✓ **Une absence d'urgence car la France est surcapacitaire de 20% et déjà décarbonée à 95%...** Points oubliés par Bruxelles et l'administration
  
- **Absence de pédagogie vis-à-vis des Communes et de leurs habitants alors qu'il s'agit d'un sujet nouveau pour eux**
- ✓ **Pas de boîte à outils** transmis par l'administration centrale aux Préfets
- ✓ **Quasiment aucune information préalable aux habitants** et dépit de l'exigence d'information et concertation préalable dans la loi
- ✓ **Des maires qui se sentent obligés de délibérer** dans l'urgence
  
- **Résultat 30% des communes ont délibéré avec résultats inexploitables**



# La procédure ZADER et les Comités régionaux de l'Energie

## Une méthode incomplète, incomprise et désordonnée



Face à l'éolien, la parole aux maires

- Espoir avec des cartes complètes produites par l'IGN/CEREMA, mais
  - ✓ Absence de référentiel, contraintes et caractéristiques de production des différentes solutions.... Donc zones théoriques non dimensionnées
  - ✓ Absence d'informations complètes et objectives, de formation et d'équipes support
  - ✓ Conduisant à une démarche non professionnelle sur un sujet technique, ni politique ... donc idéologique..
- Un calendrier non maîtrisé et sans cesse repoussé
  - ✓ Incompréhension des élus
  - ✓ Des CRE incapables de se réunir et délibérer et de décider de façon efficace
  - ✓ Un sentiment global de gâchis face à un enjeu stratégique pour se libérer de la mainmise en toute impunité des promoteurs sur la stratégie et feuille de route énergétique des territoires

- Prise de conscience qu'il s'agit d'un **enjeu de développement des territoires**
- Prise de conscience qu'ils peuvent décider et ainsi ne pas dépendre du bon vouloir et de l'intérêt des promoteurs

**Mais :**

- **Perception d'un manque d'information** et « découverte » d'informations cachées par les promoteurs durant les enquêtes publiques
- **Besoin de compétences et d'expertises** non disponibles au niveau communal
- **Ne maîtrisent pas les coûts et l'effet sur leur facture** d'électricité qui devient un sujet central



# La procédure ZADER et les Comités régionaux de l'Energie des vérités cachées révélées progressivement



Face à l'éolien, la parole aux maires

1. Prise de conscience tardive de **l'inutilité de l'éolien et du solaire** car 95% de la production électrique française sont déjà décarbonés
2. Prise de conscience **des impacts et du rejet de l'éolien et du solaire plein champ durant les enquêtes publiques**
3. Prise de conscience **faible et tardive des coûts complets de l'éolien et du solaire** et de leur impact sur le prix de l'électricité car :
  - ✓ De nombreux maires ont privilégié les subventions promises par les promoteurs
  - ✓ Les promoteurs n'ont pas présenté au préalable les études finales qui n'ont été « découvertes » que durant l'enquête publique avec des milliers de pages illisibles
  - ✓ Les citoyens « non éclairés » et pas informés par les promoteurs étaient dans l'incapacité de donner un avis sur des milliers de page en 30 jours
  - ✓ Les coûts complets de l'éolien et du solaire n'ont jamais été présentés lors des réunions de lancement de la procédure ZADER

- **Eolien** : Un fossé entre les attentes des territoires et une PPE qui en 10 ans multiplie par 2 l'éolien terrestre et 37 l'éolien maritime (seul 1% des dossiers ZADER concerne l'éolien !!!!!)
- **Solaire** : Une « ambiguïté » dans la présentation du CEREMA qui globalise toutes les solutions solaires : Champs agricoles/PV petites toitures/PV grandes toitures/Solaire thermique alors qu'il s'agit de solutions avec des caractéristiques et des impacts très différents.
- **EnR thermiques (géothermie, biogaz, solaire thermique,...)** : Très peu présentes dans la PPE3 alors qu'elles **représentent 43% des propositions des communes....**



# La procédure ZADER et les Comités régionaux de l'Energie

## Des résultats très mitigés et inexploitables



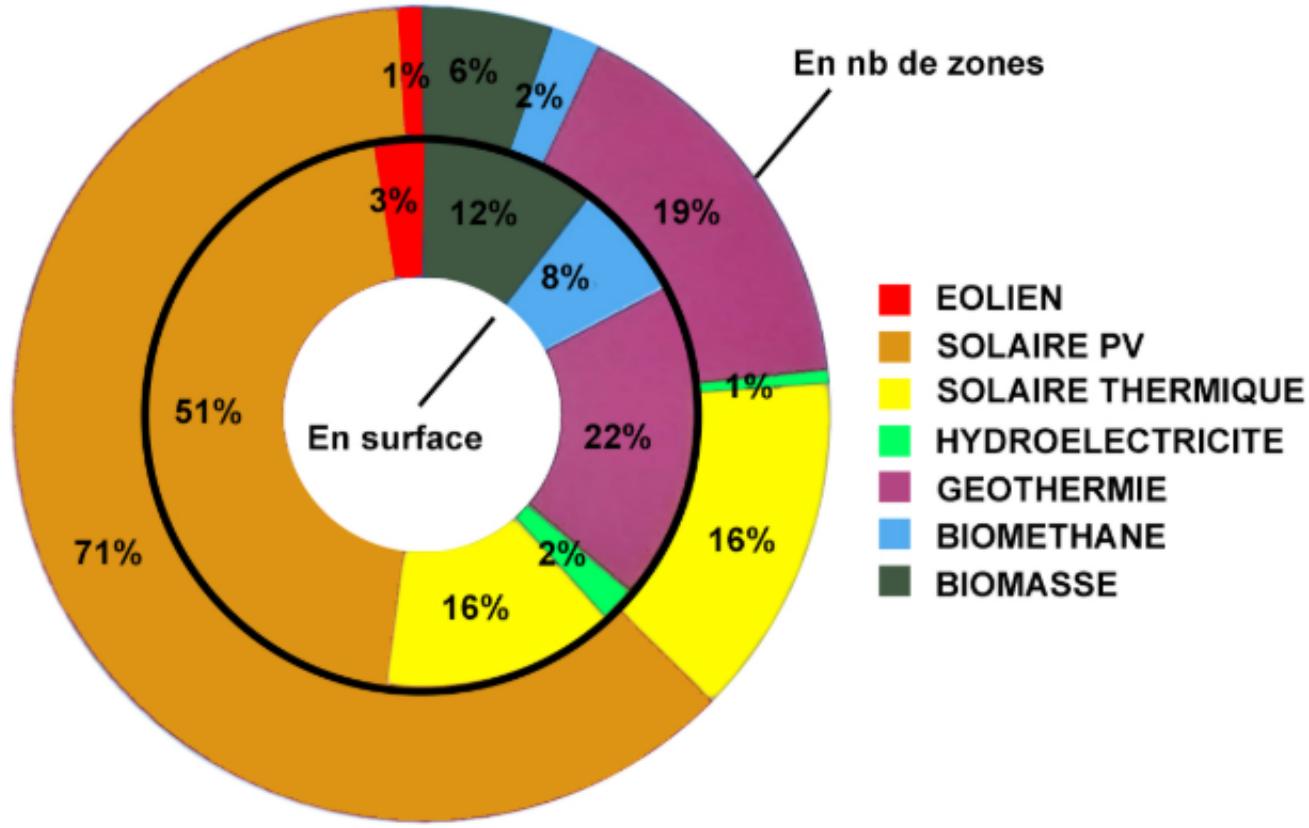
Face à l'éolien, la parole aux maires

1. Des indicateurs de faible portée (30% des communes)
2. Des données très hétéroclites (certaines communes ont pris la totalité de leur surface, d'autres des zones ciblées)
3. Aucune quantification en puissance installée (MW) et production (GWh)
4. Donc **inutilisable par les Comités régionaux de l'Energie**

# La procédure ZADER et les Comités régionaux de l'Energie

## Des résultats pas en phase avec la PPE3

Proportion de zones d'accélération selon les filières énergétiques  
(en nombre de zones / en surface cumulée des zones)





# La procédure ZADER et les CRE

## Un pilotage nécessaire des Energies renouvelables par les Territoires



- 1. Les EnR territoriales doivent contribuer à mieux maîtriser le coût de l'électricité (production et circuits courts)**
- 2. Le principe des Comités régionaux de l'Energie est à améliorer avec une représentativité plus proche des territoires avec les départements, les associations de Consommateurs, de l'Environnement et du Patrimoine**
- 3. Les Comités régionaux de l'Energie ne peuvent fonctionner qu'avec une LPEC stabilisée (en 2026 suivant amendement ALFANDARI) après évaluation économique et PPE optimisée**
- 4. Le travail actuel avec des situations non stabilisées (PPE3 et résultats ZADER non exploitables) ne peut que conduire à la confusion et au gaspillage d'argent public**



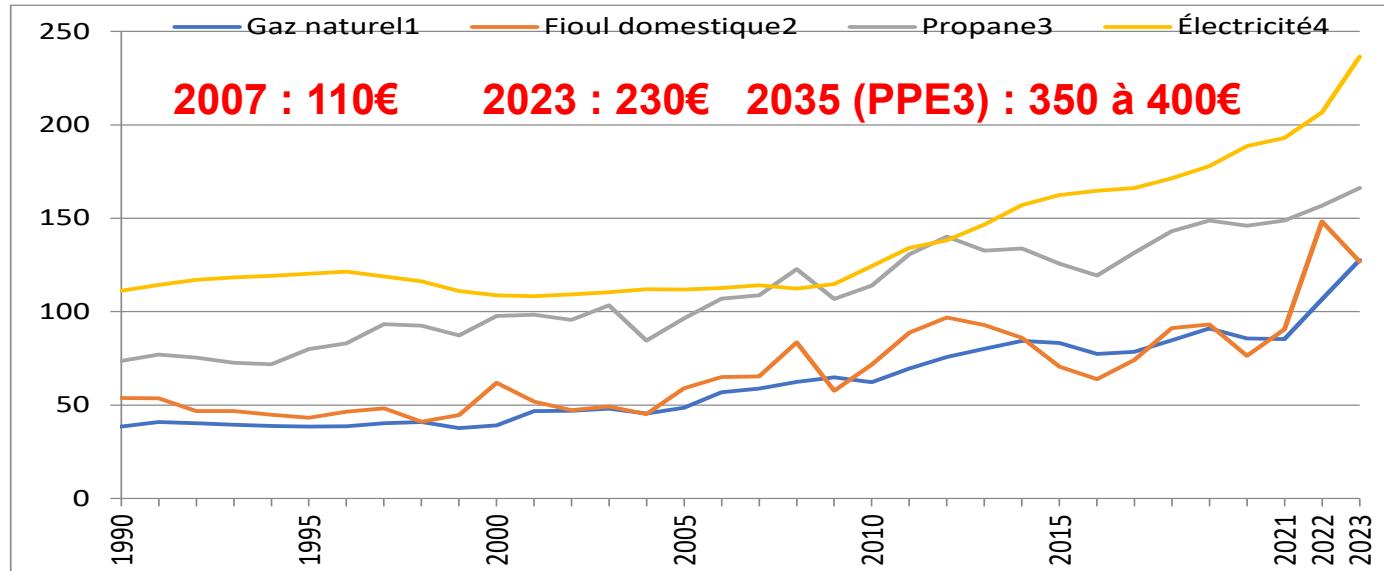
# Evolution (1990/2023) du coût de l'électricité pour les particuliers Doublement entre 2007 et 2023



Face à l'éolien, la parole aux maires

## PRIX TTC DES ÉNERGIES À USAGE DOMESTIQUE POUR 1 MWh PCI\*

En euros courants



\* PCI = pouvoir calorifique inférieur (voir définitions).

<sup>1</sup> Enquête transparence des prix du gaz et de l'électricité à partir de 2007,  
indice du prix à la consommation du gaz naturel de 1990 à 2006.

<sup>2</sup> Fioul domestique, pour une livraison de 2 000 à 4 999 litres.

<sup>3</sup> Propane en citerne.

<sup>4</sup> Enquête transparence des prix du gaz et de l'électricité à partir de 2007,  
indice du prix à la consommation de l'électricité de 1990 à 2006.

Champ : France métropolitaine hors Corse.

Sources : SDES : DGEC : Insee

Source : Chiffres clés de l'énergie - Édition 2024

| Données et études statistiques



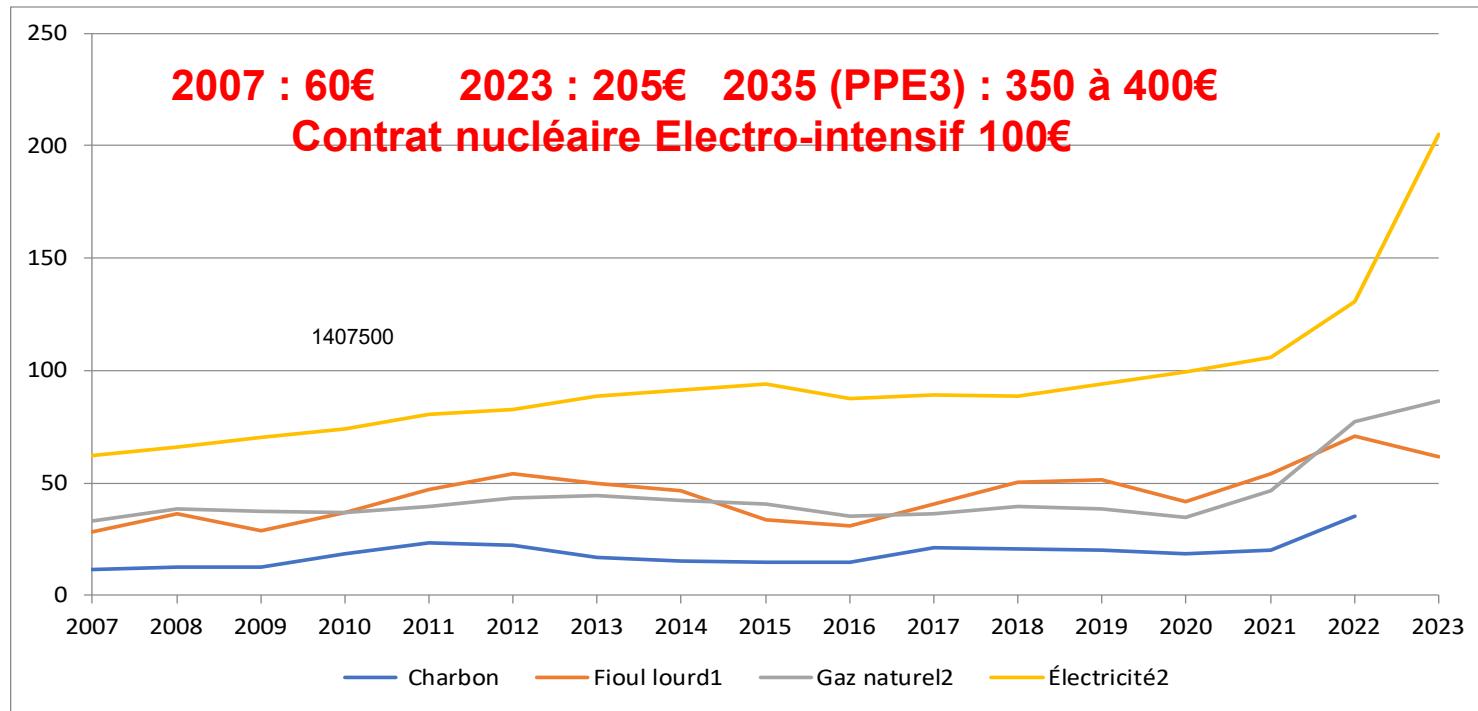
# Evolution (1990/2023) du coût de l'électricité pour les entreprises Triplement entre 2007 et 2023



Face à l'éolien, la parole aux maires

PRIX HORS TVA DES ÉNERGIES POUR LES ENTREPRISES POUR 1 MWh PCI\*

En euros courants



\* PCI = pouvoir calorifique inférieur (voir définitions).

<sup>1</sup> Fioul lourd à très basse teneur en soufre (< 1 %).

<sup>2</sup> Enquête transparence des prix du gaz et de l'électricité.

Champ : France métropolitaine hors Corse. Sources : SDES ; DGEC ; Insee

Source : Chiffres clés de l'énergie - Édition 2024  
| Données et études statistiques

# Une proposition simple et de bon sens pour réduire le déficit public



# Comment réduire le prix de l'électricité? Une proposition simple et de bon sens

- Supprimer les subventions aux promoteurs éoliens et solaires
- **Transférer les coûts additionnels de stabilité du réseau liés aux énergies intermittentes ( TURPE, CSPE,..) des contribuables et consommateurs vers les promoteurs**
- Proposition faite à Madame Agnès Pannier-Runacher le 10 avril à Saint-Denis lors du meeting Renaissance
- Proposition à transmettre aux députés et sénateurs avant le débat du 28 avril à l'Assemblée nationale
- **Proposition à inclure dans les recommandations du 24 mai à tous les préfets et les présidents de départements**

## Le coût de l'électricité

# Questions/Réponses



# Le décret PPE3

## Débat au Parlement



Face à l'éolien, la parole aux maires

- Alerte du Haut-Commissaire à l'Energie atomique
- Alerte de 163 sénateurs ( Stéphane PIEDNOIR/Vincent DELAHAYE)
- Avis défavorable des parlementaires membres du Conseil supérieur de l'Energie
- Débat sans vote à **l'Assemblée nationale le 28 avril 2025**
- Fin du vote sur la loi de simplification de la vie économique 29/30 avril et vote sur **l'amendement 2351 Article 21 quater ( Henri ALFANDARI)**
- Débat sans vote au **Sénat le 6 mai 2025**



# La programmation énergétique de la France

## Pourquoi suspendre le décret PPE3?



**Bernard ACCOYER**

**Président PNC France**

**Ancien Président de l'Assemblée Nationale**

# La version du 7 avril de l'Amendement ALFANDARI



Face à l'éolien, la parole aux maires

## EXTRAIT :

### Article 21 quater (nouveau)

Une Loi de programmation ... →

- ① I. – Le code de l'énergie est ainsi modifié :
- ② 1° L'article L. 100-1 A est ainsi rédigé :
- ③ « *Art. L. 100-1 A.* – I. – Avant le 1<sup>er</sup> juillet 2026, une loi de programmation pluriannuelle détermine les objectifs de production d'énergie décarbonée et fixe les priorités d'action de la politique énergétique nationale pour répondre à l'urgence écologique et climatique pour les soixante années suivantes.

... puis un décret d'application →

- ④ « Un décret en Conseil d'État précise les modalités d'application du présent article.

- promouvoir les bas-carbone EnR  
- tenir compte des coûts de réseaux →

- ⑤ « Le décret mentionné au deuxième alinéa du présent I veille à ne pas établir de discrimination entre les différentes sources d'énergie décarbonée, sous réserve que les coûts liés aux réseaux correspondants et aux fonctions de stockage soient intégrés.

- ⑥ « Dans les deux mois précédant sa publication, le décret mentionné au même deuxième alinéa fait l'objet d'une déclaration du Gouvernement devant chaque assemblée, suivie d'un débat conformément à l'article 50-1 de la Constitution.

- ⑦ « II. – Le Gouvernement remet chaque année au Parlement un rapport détaillant entre autres :

- ⑧ « 1° L'état d'avancement des objectifs de production d'énergie décarbonée fixés par la loi prévue au premier alinéa du I du présent article ;



## Intervention Bernard ACCOYER



Face à l'éolien, la parole aux maires

# Questions/Réponses

- ▶ **Constat** : Les élus et la presse **sous-informés**, voire désinformés depuis 20 ans
- ▶ Echanges avec les **associations nationales d'élus** ( **AMF, AMRF, ADF, ARF, ANEL..**)
- ▶ **Conférences de consensus** avec une cinquantaine d'experts pour évaluer les impacts *bioénergies* : « *trou dans la raquette* » de la stratégie énergétique française depuis 20 ans
- ▶ Audition avec le **Conseil Economique Social et environnemental** pour présenter les évaluations et les recommandations sur le développement des EnR thermiques
- ▶ **Ateliers de formations** dans le cadre de la loi APER et définition dans chaque commune des zones favorables pour les différentes EnR (nouveau sujet pour les Maires)
- ▶ Rencontre avec les **syndicats départementaux de l'énergie** en Hauts de France, Grand Est et Bretagne
- ▶ **Interventions à la demande des maires** lors d'une vingtaine d'enquêtes publiques (Hauts de France, Grand Est, Bourgogne Franche-Comté, Bretagne) entre 2022 et 2024

# Impacts et risques des Energies renouvelables

## Résultats réunions de consensus ( Automne 2022)



Face à l'éolien, la parole aux maires

Les vraies énergies  
vertes pour les  
différents usages



**Chaleur**  
**47%**

Pompes à chaleur  
Géothermie  
Panneaux thermiques  
Biomasse/Pellets  
Méthanisation  
Recuper.Chaleur fatale  
Réseaux de chaleur

	RESEAU	TERRITOIRE	CADRE DE VIE/ENVIRONNEMENT	DECARBON	EFFICACITE ENERGIE/ECONOMIE	INDICATEURS
Impact réseau électrique						
Coûts de raccordement						
Autoconsommation						
Consommation espace/Kwh produit	Valorisation Territoire/Bâti existant					
	Impact Economie Agriculture/Pêche					
	Impact économie territoire					
	Effet réindustrialisation					
	Souveraineté énergétique					
	Impact Patrimoine					
	Impact biodiversité					
	Impact Avifaune					
	Impact paysage					
	Impact santé					
	Décarbonation					
	Economie circulaire/Matériaux/Déchets					
	Economie énergie fossile					
	Durabilité investissement					
	Diminue Capex					
	Diminue Opex					
	Réduit pointe GWelec					
	Cout complet/Kwh produit					
	Réduct. Consommation électricité					
Total sans stockage EnRi						
Total avec stockage EnRi						

**Mobilité**  
**31%**

Biocarburant  
Biogaz  
Electricité/Batterie  
Hydrogène

**Electricité**  
**22%**

Hydraulique  
STEP  
PV Toiture  
PV plein champ ( actuel)  
PV Plein champ (stock)  
Eolien marin(actuel)  
Eolien marin(stock)  
Eolien terrestre(actuel)  
Eolien terrestre(stock)

Impacts

Bon	0
Moyen	1
Mauvais	2
Neutre	0

# Les Énergies alternatives proposées par RETM au gouvernement depuis 2022

- ▶ Prise en compte de la géothermie de surface et des pompes à chaleur en septembre 2023, **mais insuffisant**
- ▶ Prise en compte des biogaz et biocarburants en juin 2024, **mais incompréhension sur le bouclage biomasse**
- ▶ Prise en compte du PV en grande toiture en autoconsommation en janvier 2025, **mais erreur structurelle sur l'agrivoltaïsme**
- ▶ **Non prise en compte des demandes répétées et justifiées en détail d'un moratoire sur l'éolien terrestre, maritime et le solaire sur terres agricoles**



# La programmation énergétique de la France

## Pourquoi suspendre le décret PPE3?



**Christophe BELLET**

**GRDF Centre-Ouest**

**Directeur adjoint**



# Gaz renouvelables, une voie pertinente pour décarboner

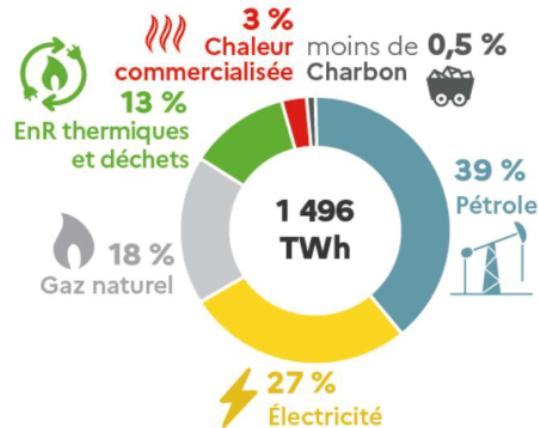
Conférence ENERGIES-AGRICULTURES -PATRIMOINES

Redon - 26 avril 2025



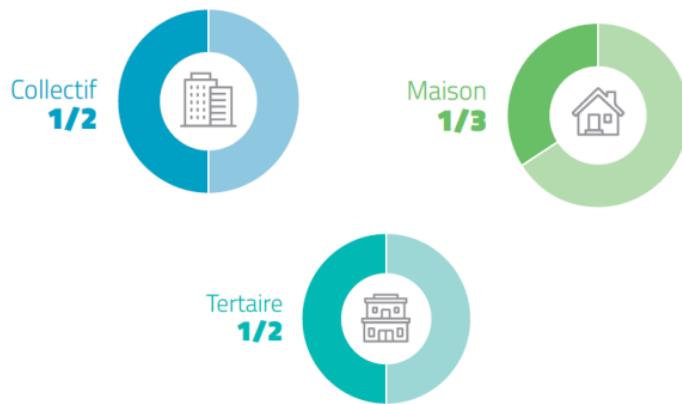
# Le gaz : indispensable au mix énergétique français – en chiffres

## Consommation finale à usage énergétique par énergie en 2023



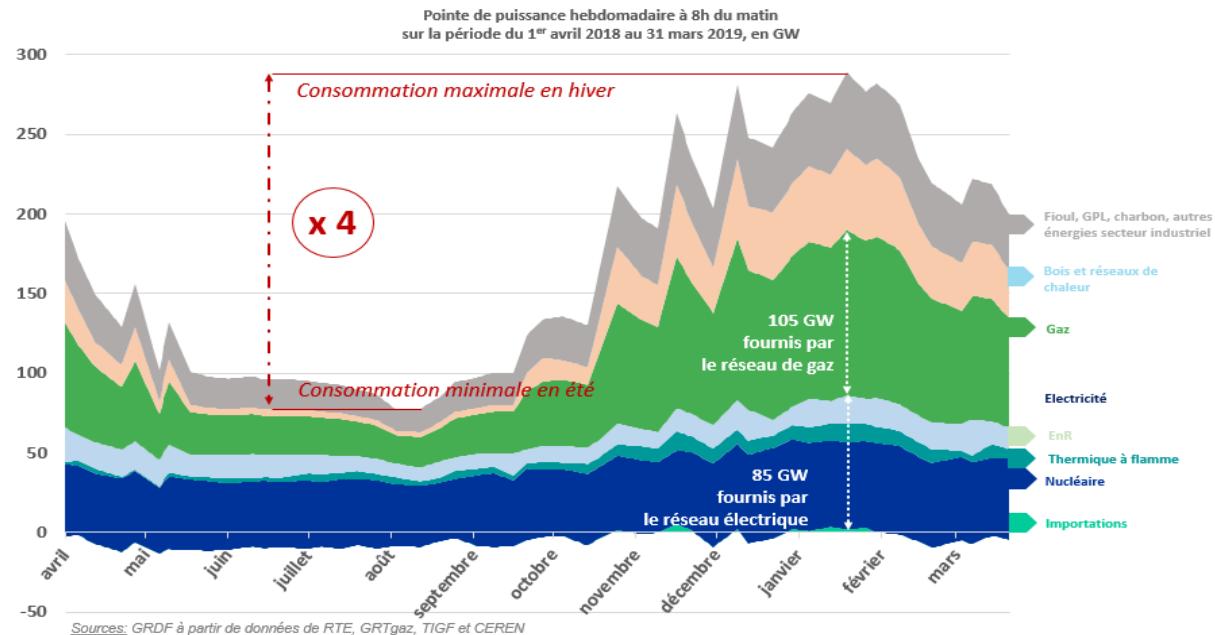
Source - Chiffres clés de l'énergie - Édition 2024  
Ministère transition écologique

## Part des bâtiments chauffés en gaz



Le gaz couvre directement 40 % des besoins de chaleur en France

# Le gaz : indispensable au mix énergétique français



**Exemple :** Mardi 14 janvier 2025, entre 8h et 9h, la puissance appelée était de :

Électricité  
87 GW

Gaz  
123 GW

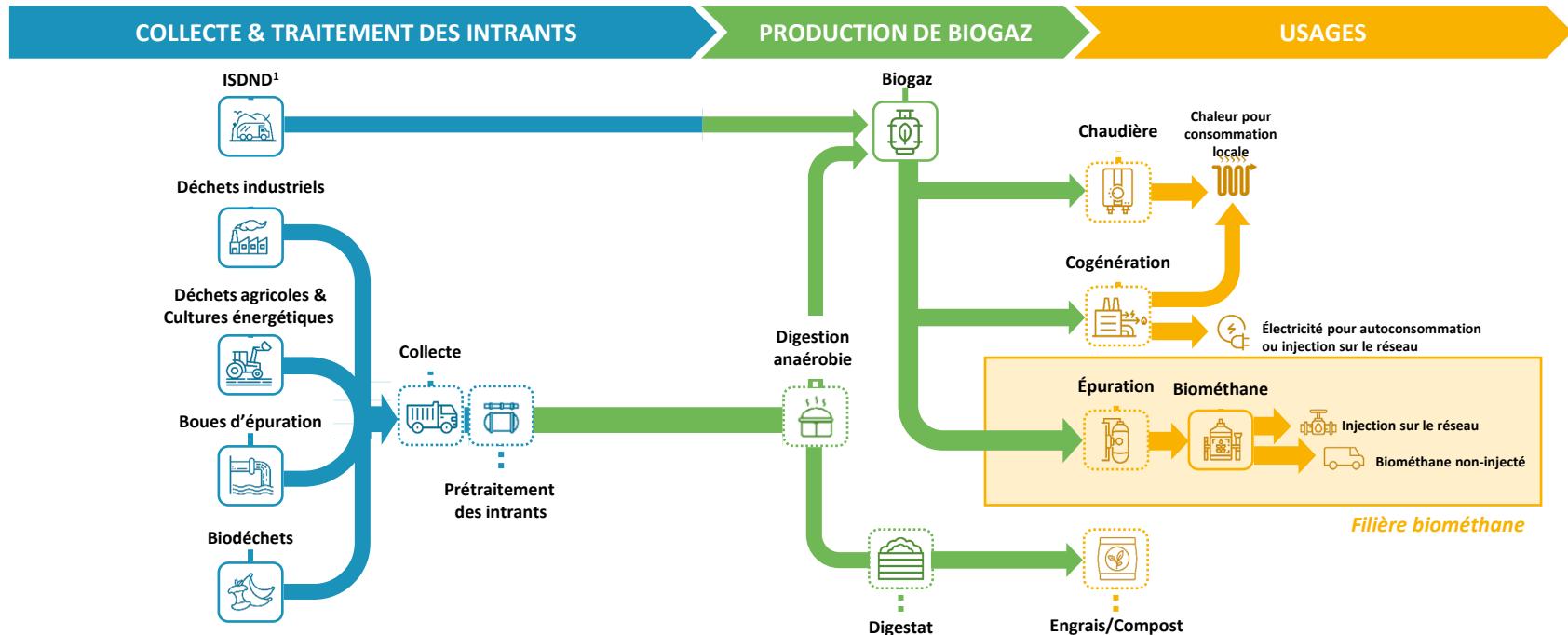
## Notre conviction

L'atteinte de la neutralité carbone en France en 2050 n'est pas une option.

En 2050, on aura toujours besoin des gaz verts dans le mix énergétique.

Distribuer du gaz et décarboner, c'est possible !

# Le biogaz est issu de la fermentation de déchets organiques, il peut être valorisé sous plusieurs formes



Le biométhane est un biogaz qui a subi une épuration grâce à laquelle il atteint le même niveau de qualité que le gaz naturel et couvrir des besoins similaires : chauffage, cuisson, eau chaude sanitaire, process industriels, mobilité (bioGNV)

<sup>1</sup> Installation de Stockage de Déchets Non-Dangereux

Sources – ENEA Consulting

# Il existe 4 typologies majeures d'installations de production de biogaz

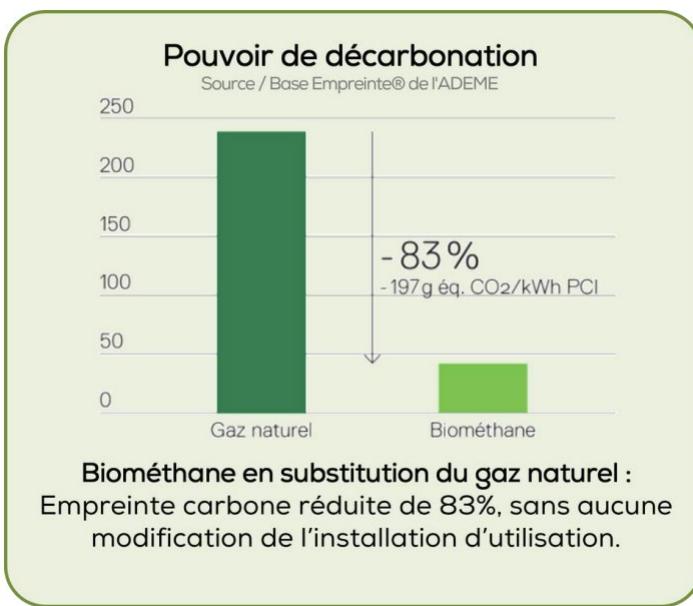
	 AGRICOLE 150 Nm³/h	 TERRITORIAL 200 - 300 Nm³/h	 STATION D'EPURATION 20 – 1 000 Nm³/h	 DECHARGE (ISDND) 200 - 300 Nm³/h
Porteurs de projets	Un ou plusieurs exploitants agricoles associés	Un développeur de projet avec un/des agriculteur(s)	Une collectivité avec un spécialiste de l'assainissement	Une collectivité et un spécialiste du traitement des déchets
Typologies d'intrants	100 % de matières agricoles issues des exploitations	matières agricoles issues des exploitations > 50%, déchets du territoire (IAA, STEP,...)	Boues issues des STEP municipales	Déchets ménagers « ultimes »
Caractéristiques techniques	CAPEX: 2-5 M€ CA : 25–50% CAPEX/an OPEX : 1/3 du CA	CAPEX: 5-10 M€ CA : 25–50% CAPEX/an OPEX : 1/3 du CA	CAPEX: 1-14 M€*	CAPEX: 2-3 M€
Nombre d'unités en injection	67	40	17	10

La méthanisation agricole possède le plus gros potentiel en France, elle représente 90 % du potentiel mobilisable

Sources — « L'ABC du biométhane – Guide pratique pour tout savoir sur le biométhane », (GRDF, 2018)  
 « Injection de biométhane – Tableau de bord 30 juin 2020 », (GRDF, GRTgaz, R-GDS, SPEGN et Téréga, 2020)

45 \* Variabilité due à la différence de scope de travaux (modernisation d'une installation existante (épurateur) ou construction d'une unité de méthanisation complète)

# Le biogaz permet de décarboner fortement et de répondre à 3 enjeux de souveraineté



- 1. Enjeu de souveraineté énergétique**
  - PPE 3 = 15% de gaz renouvelable produit en France
- 2. Enjeu de souveraineté alimentaire**
  - Le digestat permet de s'affranchir d'engrais azoté importé
- 3. Enjeu de souveraineté industrielle**
  - 70% des équipements d'origine française
  - 11 000 emplois
  - 3 Mds de chiffre d'affaires

# Une énergie locale au service des problématiques de territoires

## Territoires et économie circulaire

- Équilibre et pérennité des exploitations agricoles
- Création d'emplois qualifiés et ancrage industriel local
- Contribution à l'indépendance et la souveraineté énergétique

## Enjeux environnementaux

- Substitution aux engrains chimiques carbonés et retour à la terre des matières organiques
- Réduction globale des émissions de CO<sub>2</sub> et amélioration du bilan carbone



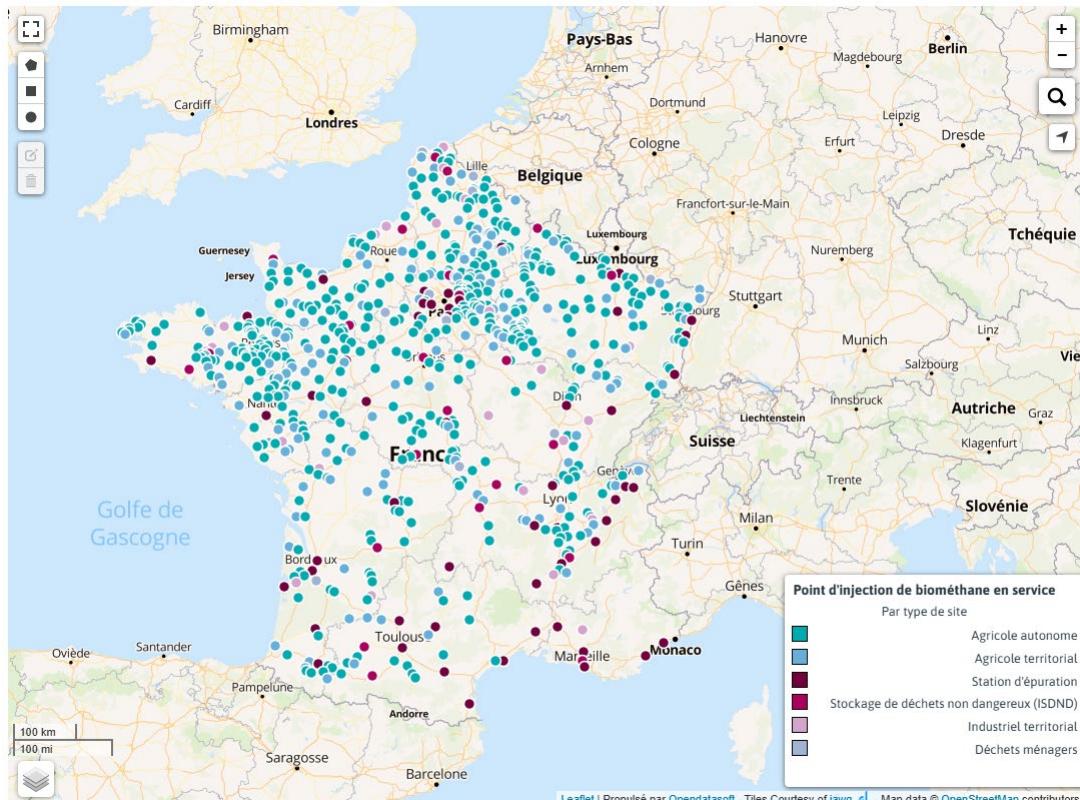
## Une énergie au cœur de nos territoires

- Une production d'énergie renouvelable continue sur l'année
- Stockable et capable de répondre aux différents besoins
- Valorisable grâce aux infrastructures gazières existantes

## Challenge des déchets pour les collectivités

- Tri à la source obligatoire depuis 2024 : un enjeu logistique essentiel
- Mise en œuvre avancée des dispositifs de collectes de biodéchets
- Valorisation concrète et locale qui a du sens

# Un objectif de 15% de gaz renouvelables en 2030 dans le cadre de la PPE 3 en ligne avec la neutralité carbone en 2050



En service

14 292  
GWh/an

Capacité totale en service et  
injectant au  
**T1 2025**

753

Sites raccordés du biométhane au  
**T1 2025**

File attente

15 389  
GWh/an

Capacité totale en attente de  
raccordement au  
**T1 2025**

996

Projets inscrits au  
**T1 2025**



# Gaz renouvelables, une voie pertinente pour décarboner

Conférence ENERGIES-AGRICULTURES -PATRIMOINES

Redon - 25 avril 2025



- ▶ Produire localement une énergie équivalente à 86 champs éoliens ( ou 2 parcs éoliens en mer) et que chaque commune contribue à la couverture des consommations de leurs habitants
- ▶ Développer d'une part des économies importantes d'énergie et de moins dépendre de la fourniture nationale d'électricité grâce à l'autoconsommation
- ▶ Maîtriser et réduire la facture électrique
- ▶ Eviter tous les impacts sur le patrimoine, l'environnement, la biodiversité et le cadre de vie de l'éolien terrestre et de l'agrivoltaïque qui industrialise des territoires ruraux

Source : Simulations EnR thermiques EEDAM/ETNEF/RETM dans 45 départements français suite audition Assemblée nationale juillet 2023

# UNE PRODUCTION LOCALE ÉQUILIBRÉE SIMULATION ENR THERMIQUES ILE-ET-VLAINE

			Scénario 1		Scénario 2		Scénario 3				
Extrapolation	<b>Ile et Vilaine</b>		Court terme		Moyen terme		Long terme				
		Géothermie MWh	768 204		1 536 408		2 304 612	Potentiel Géothermie surface France 2050			
		Nb foyers	56 904		113 808		170 712	100 000 000 MWh	Source AFPG		
		PV Hangar MWh	111 796		145 880		179 964				
		Nb hangars	648		585		818	Potentiel Biogaz France 2050			
		Méthaniseur MWh	340 841		409 010		477 178	140 000 000	Source FNSEA/SGPE		
		Total MWh	1 220 841		2 091 298		2 961 754	équivalent à		86 parcs éoliens Terre	
		Taux addit.de couverture Elec.	20,6%		27,3%		40,2%		ou	2 parc éoliens Mer	
		Taux total couverture Electrique	41,2%		47,9%		60,9%				
		Taux addit.de couverture énergie	6,9%		11,9%		16,8%				
		Consommation Electrique	Ile et Vilaine 2022	6 173 418 MWh							
		Production actuelle EnR	Ile et Vilaine 2022	1 273 140 MWh							
		Taux de couverture actuel	Ile et Vilaine 2022	20,6%							
		Production Parc Eolien 18 MW		34 500 MWh		intermittent					

Source : Simulations EnR thermiques EEDAM/ETNEF/RETM dans 45 départements français suite audition Assemblée nationale juillet 2023

### Synthèse Estimation 40 départements et extrapolation France

	<i>Surface (ha)</i>	<i>Population</i>	<i>Geothermie</i>	<i>PV Hangars</i>	<i>Methanis<sup>on</sup></i>
<b>Total France</b>	<b>54 394 000</b>	<b>67 970 000</b>	<i>TWh</i>	<i>TWh</i>	<i>TWh</i>
<b>Calcul* 40 dép<sup>nts</sup></b>	<b>24 300 908</b>	<b>25 500 000</b>	<b>57 631 925</b>	<b>7 536 763</b>	<b>18 145 532</b>
<b>Surface 22 métropoles</b>	<b>1 374 000</b>	<b>19 507 714</b>			
<b>Dép<sup>nts</sup> ruraux</b>	<b>53 020 000</b>	<b>48 462 286</b>	<b>109 528 425</b>	<b>16 443 797</b>	<b>39 590 129</b>

Estimation Metha industriel France (160 unités 250GWh/FNSEA O.Dauger Bretagne Août 2023) **40 000 000**

Estimation SGPE /GEDF/AFPAC + AFPG (Reimsdécembre 2023) **100 000 000**

\* Calcul ETNEF 40 départements

Estimation Enr thermiques 2050		TWh	
<b>Géothermie de surface</b>	Principe collectif	<b>110</b>	Calcul ETNEF 30% foyers en 2050
<b>Autres PAC notamment PAC Air/Air</b>		<b>30</b>	Remplacement 40% radiateurs électriques
<b>PV Hangars</b>	Principe collectif	<b>16</b>	Calcul ETNEF zones rurales
<b>Autres PV Industriels/commercial</b>	Principe collectif	<b>50</b>	Estimation
<b>Méthaniseurs industriels</b>	Principe collectif	<b>40</b>	Calcul ETNEF Zones rurales Metha Industrielle
<b>Autres méthaniseurs</b>		<b>80</b>	Données GRDF
<b>Biomasse ( Bois Energie)</b>		<b>120</b>	Données SGPE
<b>Biocarburants</b>		<b>135</b>	Données CEREME
<b>Pyrogazéification</b>		<b>90</b>	Données GRDF
<b>Total</b>		<b>671</b>	



# Enjeux territoriaux pour mettre en œuvre la Programmation pluriannuelle de l'Energie



Face à l'éolien, la parole aux maires

- ▶ Rôle des collectivités pour la concertation sur la PPE
- Réaffirmer les priorités pour le mix énergétique et choisir les solutions efficaces rapides et valorisant l'économie des territoires
- Fédérer les démarches au niveau EPCI, Département et région pour partager les enjeux et disposer d'études solides pour la mise en œuvre (absence de boîte à outils durant la procédure ZAPER)
  
- ▶ Rôle des collectivités pour la mise en œuvre de la PPE
- Mutualiser les solutions au niveau du territoire ( effet d'échelle idem fibre) pour amorcer la transition énergétique et faire baisser les coûts
- Lancer une commande publique pour accélérer la transition énergétique et favoriser les investissements industriels énergétiques  
( Emplois et réindustrialisation (cf Annonce pompes à chaleur Oise le 15 avril 2024)



# Intervention EnR thermiques



## Questions/Réponses



# Analyse et risques du projet de PPE3



Face à l'éolien, la parole aux maires

- 1. Non prise en compte du coût complet de l'électricité dans le mix proposé**
- 2. Hypothèses de croissance de la consommation électrique irréalistes et en contradiction avec la réalité des consommations actuelles et prévisibles suivant les investissements réalisés**
- 3. Hypothèses d'un développement massif de l'hydrogène et des véhicules électriques en décalage avec les réalités économiques**
- 4. Hypothèses de réduction des énergies fossiles irréalistes (tripler le rythme)**
- 5. Hypertrophie des Energies renouvelables non pilotables**
- 6. Contradiction avec les résultats de la consultation ZADER**
- 7. Contradiction avec les avis de la société civile (Concertation PPE3 automne 2024)**
- 8. Contradiction avec les orientations du Conseil de politique nucléaire du 17 mars**
- 9. Tentative de passage en force sans évaluation ni débat parlementaire**

# Analyse et risques du projet de PPE3 Mix électrique 2030 avec « coups partis »

## MIX ELECTRIQUE :

	réel 2024	projection 2030	observations
production EnR électriques (TWh/an)	156	211	+ 55 TWh/ an (projets déjà autorisés)
consommation domestique (TWh/an)	448	490	hypothèse consommation d'électricité : + 9% raisonnable
part des renouvelables dans la consommation électrique	35%	43%	Objectif 2030 fixé par l'art. L 100-4 Code de l'énergie : <b>40%</b>

=> Pas besoin de 73 GW de plus en  
renouvelables électriques

Projets autorisés aujourd'hui en attente de construction ou de raccordement :

+ 55 TWh

Eolien terrestre : 12 GW → production attendue +26 TWh/ an (facteur de charge moyen 25%)

Eolien offshore : 4 GW → production attendue +13 TWh/ an (facteur de charge moyen 38%)

Photovoltaïques : 13 GW → production attendue +16 TWh/ an (facteur de charge moyen 15%)

# Analyse et risques du projet de PPE3

## Mix énergétique total

### MIX ENERGETIQUE TOTAL :

	réel 2023-2024	projection 2030	observations
production EnR totale (TWh/an)	376	593	EnR électriques : voir diapo précédente Autres EnR : dossier 02_projet décret PPE3 p. 35
consommation domestique (TWh/an)	1509	1243	dossier 02_projet décret PPE3 p. 35
part des renouvelables dans la consommation totale d'énergies	25%	48%	Objectif 2030 fixé par l'art. L 100-4 Code de l'énergie : <b>33%</b> Objectif 2030 fixé par l'UE (directive RED III) : <b>42,5%</b>

=> Pas besoin de 73 GW de plus en renouvelables électriques ; même sur le mix total on est ok sur la tenue des objectifs officiels



# Analyse et risques du projet de PPE3

## Raisons pour un moratoire des Energies renouvelables intermittentes



Face à l'éolien, la parole aux maires

1. **Absence d'évaluation économique, sociale et environnementale de l'intérêt public de financer de façon massive ces énergies intermittentes** alors que l'électricité française est déjà décarbonée à 95%
2. **Absence de complémentarité avec les Energies permanentes et pilotables Bas carbone** et risque pour la sûreté et la sécurité lié à une modulation excessive des réacteurs nucléaires
3. **Inutilité car surcapacité de production électrique** en France avec une exportation de 102 TWh en 2024 et baisse structurelle de la consommation électrique (efficacité énergétique, sobriété, prix élevés)
4. Surproduction en France et en Europe conduisant à des prix négatifs et une volatilité sur les prix de marché en fonction de la météo ;
5. **Première cause des augmentations régulières du coût complet de l'électricité** (investissements RTE, Enedis, subventions pour prix garantis) et par conséquent sur le coût de la vie des Français et la compétitivité des entreprises
6. **Pas de contribution à la réduction du CO2 en France** (le photovoltaïque émet 2 fois plus que la moyenne française l'été) et besoins de centrales thermiques encore plus émissives quand il n'y a ni vent ni soleil l'hiver
7. **Dégradation de la dépendance énergétique de la France** (tout est importé sauf l'assemblage avant installation...) et dépendance à des matériaux stratégiques non disponibles en France ni souvent en Europe
8. **Déstabilisation de la fréquence (onduleur vs alternateur) et risques accrus sur la stabilité du réseau de transport et distribution d'électricité**



# Analyse et risques du projet de PPE3

## Raisons supplémentaires pour un moratoire de l'éolien terrestre



- 1. Energie la plus refusée par les Français**
  
- 2. Atteintes majeures aux patrimoines culturel, historique, environnemental, mémoriel et au tourisme**
  
- 3. Dégradation de la santé des résidents proches et des élevages (saturation visuelle et encerclement des résidents bruit, effet stroboscopique, effets électromagnétiques, infrasons jusqu'à 10 km...) avec distance trop faible par rapport aux habitations (en Allemagne : 10 fois la hauteur)**
  
- 4. Industrialisation et destruction préjudiciable des paysages ruraux**



# Analyse et risques du projet de PPE3

## Raisons supplémentaires pour un moratoire de l'éolien maritime



Face à l'éolien, la parole aux maires

1. Atteinte directe et avérée aux Grands Sites de France : tous les parcs existants et projetés sont localisés devant un Grand Site de France....
2. Technologie de l'éolien posé unanimement refusée durant le débat public « La Mer en débat » en termes d'acceptabilité et non maîtrisée en France (importation, même de Chine pour les mâts...)
3. Technologie de l'éolien flottant non mature (sous-stations/câbles de raccordement) et non maîtrisée en France
4. Energie la plus chère en coût complet, à cause des raccordements et des flexibilité massives nécessaires (équivalent à 1 centrale nucléaire ou 30 parcs terrestres)
5. Energie très fluctuante qui impacte le plus le réseau en cas de vent fort



# Analyse et risques du projet de PPE3

## Raisons supplémentaires pour un moratoire du solaire sur terres agricoles



Face à l'éolien, la parole aux maires

- 1. Production massive et inutile de mars à octobre entre 10h00 et 16h00 à une période où la consommation est la plus faible**
- 2. Incapacité de répondre à la pointe d'hiver en cas de grand froid**
- 3. Imposition de modulations dangereuses et quasiment impossibles à mettre en œuvre par EDF en raison de la durée du pic de la cloche solaire**
- 4. Impact sur le compte d'exploitation d'EDF forcé à exporter à bas prix en raison de l'impossibilité de moduler sur des périodes aussi courtes**
- 5. Industrialisation et destruction préjudiciables des paysages des espaces ruraux**
- 6. Atteinte au potentiel agronomique de la France**
- 7. Impact sur le coût financier de transmission des terres et de la rentabilité des exploitations agricoles**
- 8. Energie la plus consommatrice d'espace par MWh produit (1000 fois plus que le nucléaire et 8 fois plus que l'éolien)**



# Les projets éoliens terrestres démesurés

## Somme



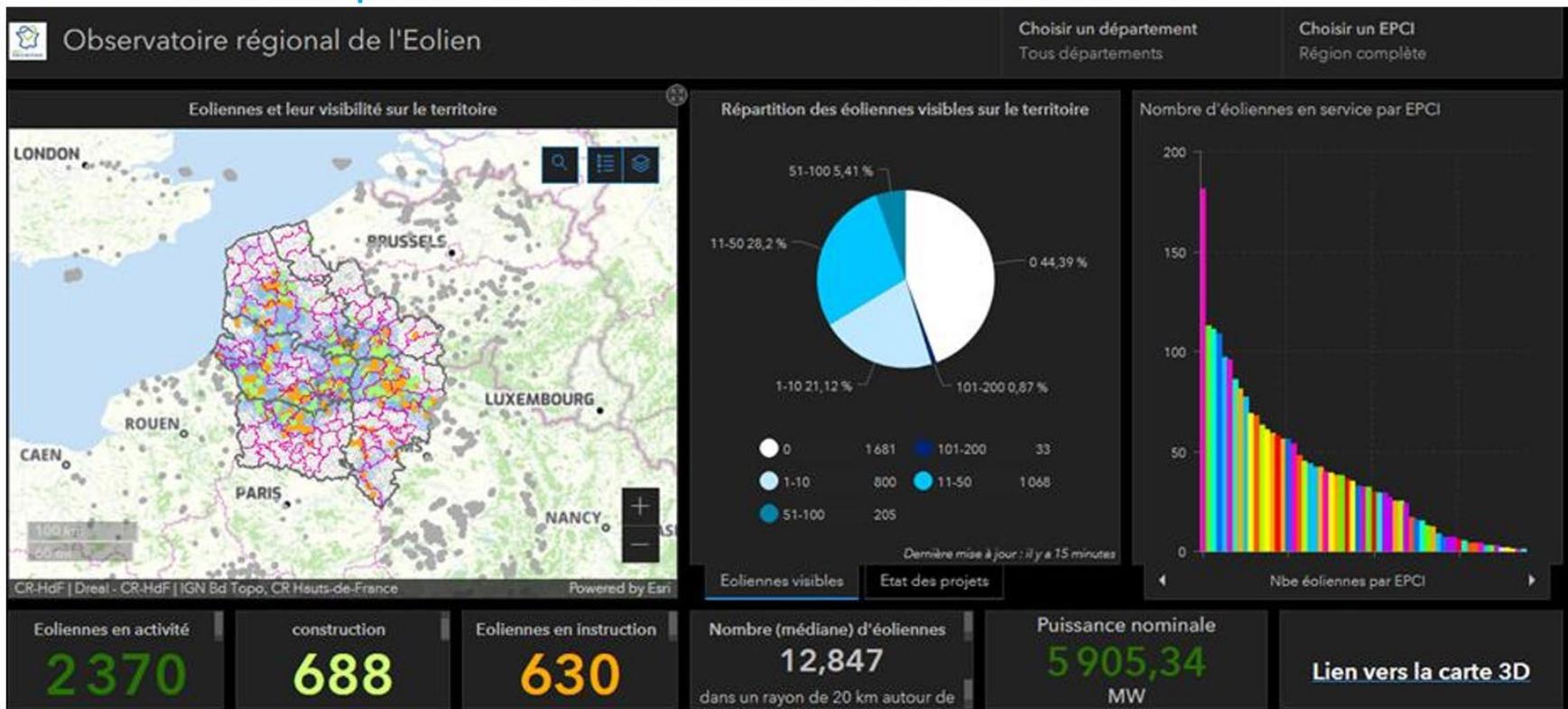
Face à l'éolien, la parole aux maires

**Benedicte COSTE**

**Présidente**

**STOP Eolien Hauts de France**

## 2 - Observatoire régional de l'éolien : Un outil pour suivre l'état des lieux dans les HDF



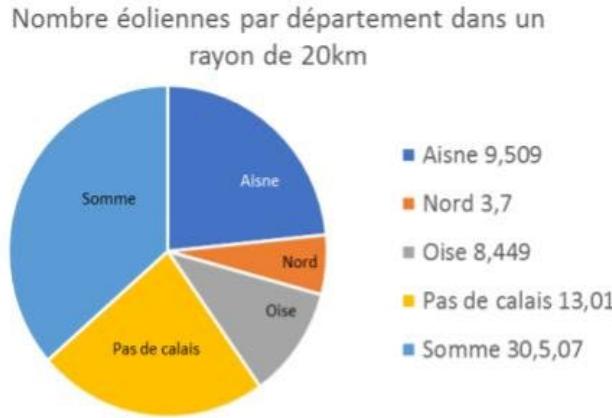
# Les projets éoliens terrestres démesurés

## Somme – Saturation par département

Face à l'éolien, la parole aux maires

### Saturation : certains secteurs particulièrement touchés

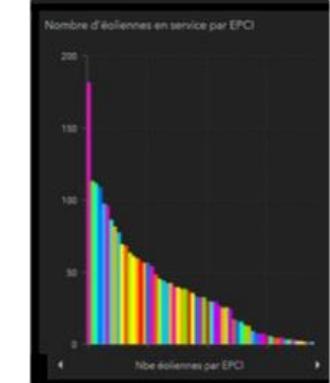
Il faut raisonner en nombre d'éoliennes par département mais aussi par ECPI



Nombre (médiane) d'éoliennes  
**HDF Rayon 20 km = 13,44**

### Classement EPCI – TOP 10

Région Hauts de France : 5 Départements - 92 EPCI						
Dpt	Communauté de Communes	Nb éoliennes	Surface km <sup>2</sup>	Nb Mâts/km <sup>2</sup>	Nb habitants	Nb Mâts/100h
80	1 Somme Sud-Ouest	181	909,2	0,2	38 230	0,47
62	2 Sud Artois	113	426,1	0,27	27 059	0,42
80	3 Grand Roye	111	396,7	0,28	25 231	0,44
62	4 Hauts pays de Montreuilsois	109	420,8	0,26	15 703	0,69
80	5 Terre de Picardie	103	295,7	0,35	18 039	0,57
80	6 Haute Somme	96	462,8	0,21	26 606	0,36
62	7 Ternois	86	633,6	0,14	37 469	0,23
60	8 Oise Picarde	81	395,6	0,2	20 934	0,39
02	9 Val d'Oise	77	1 246,00	0,06	1 270 845	0,01
60	10 Picardie Verte	69	633,2	0,11	32 253	0,21
Total HDF		1026	5 819,70	0,18	1 512 369	0,07
% Total HDF		43,00%	18,29%		25,32%	



# Les projets éoliens terrestres démesurés

## Somme – Secteur Crèvecœur/Sud Somme

### Exemple Etat des lieux Secteur Crèvecœur / Sud Somme

**CONSTRUIT 75**  
**AUTORISE 21**  
**EN INSTUCTION 8**  
**REFUSE 41**  
**TOTAL = 145**

**Catheux (6)**  
**Catheux/Conteville**

**Garenne (2)**  
**Rotangy**

**Vallée de Boves (5)**  
**Rotangy**

**Corbillon (12)**  
**Bergicourt/Brassy/Contre**

**Monsures (7)**

**Cressonnière (5)**  
**Croissy/Blancfossé**

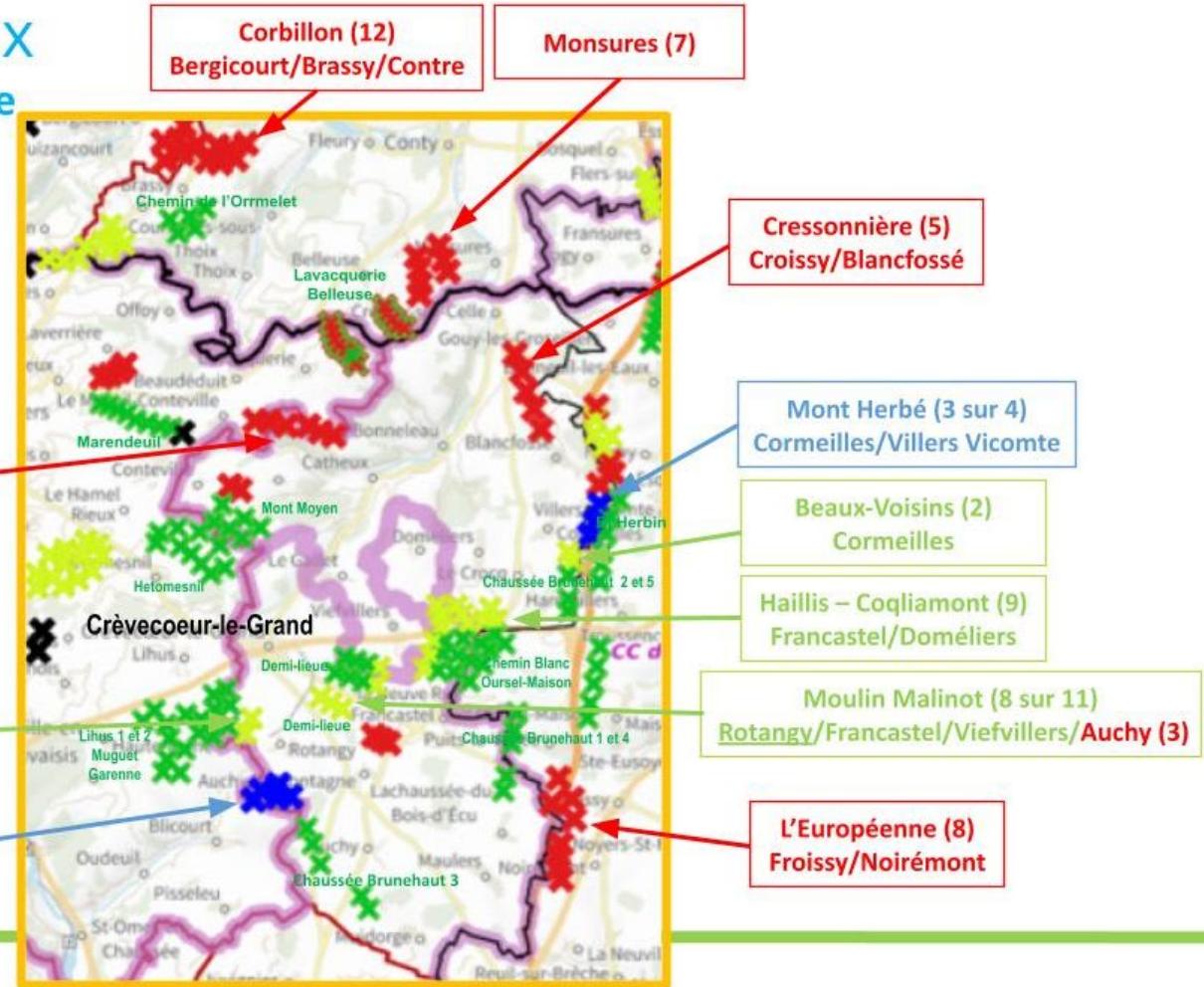
**Mont Herbé (3 sur 4)**  
**Cormeilles/Villers Vicomte**

**Beaux-Voisins (2)**  
**Cormeilles**

**Haillis – Coqliamont (9)**  
**Francastel/Doméliers**

**Moulin Malinot (8 sur 11)**  
**Rotangy/Francastel/Viefvillers/Auchy (3)**

**L'Européenne (8)**  
**Froissy/Noirémont**



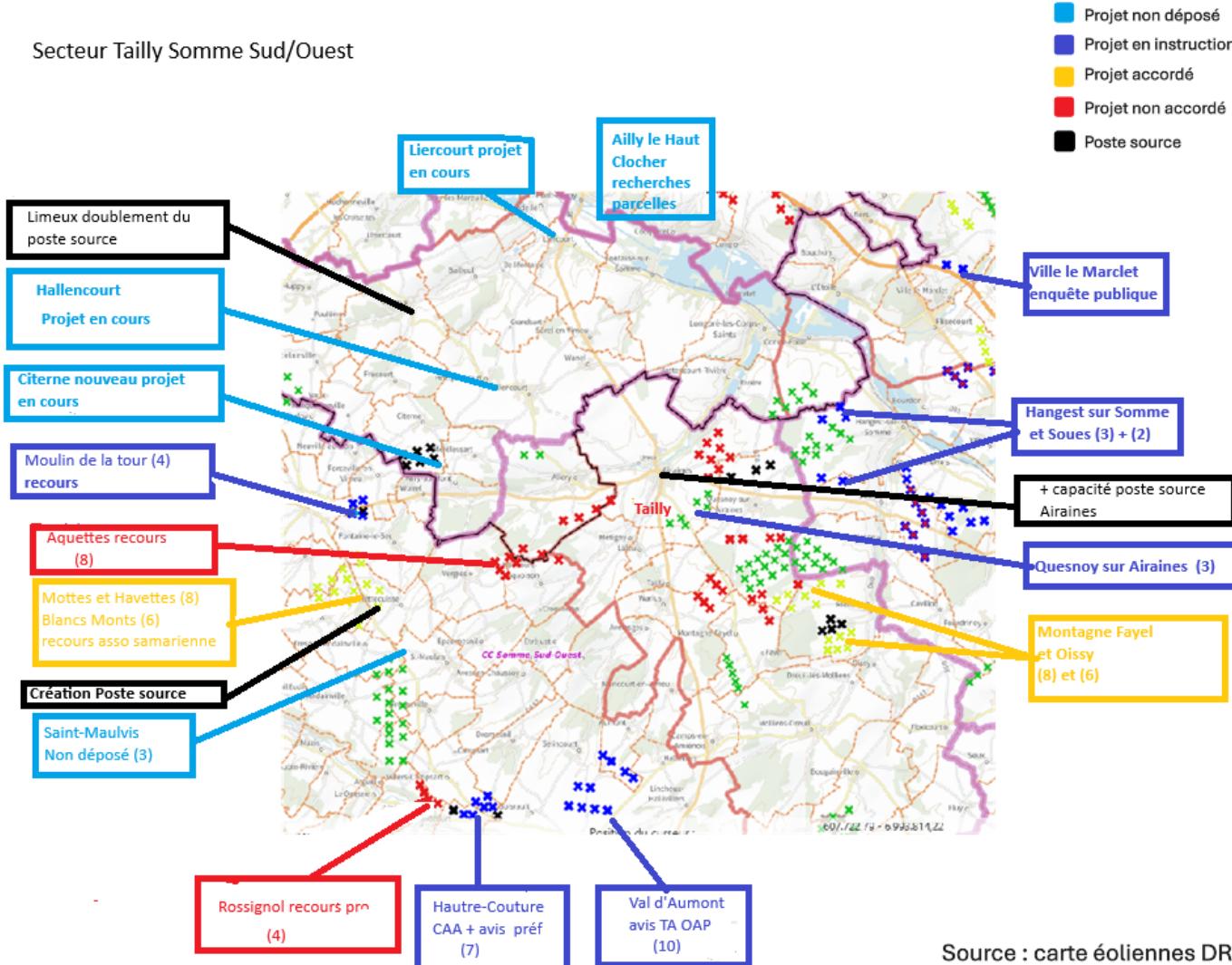
# Les projets éoliens terrestres démesurés

## Somme – Secteur Tilly Somme Sud/Ouest



## Face à l'éolien, la parole aux maires

## Secteur Tilly Somme Sud/Ouest



Source : carte éoliennes DREAL Hauts de France



# Les projets éoliens terrestres démesurés

## Marne



Face à l'éolien, la parole aux maires

**Stéphane DUBOIS**  
**Président ECEP51**



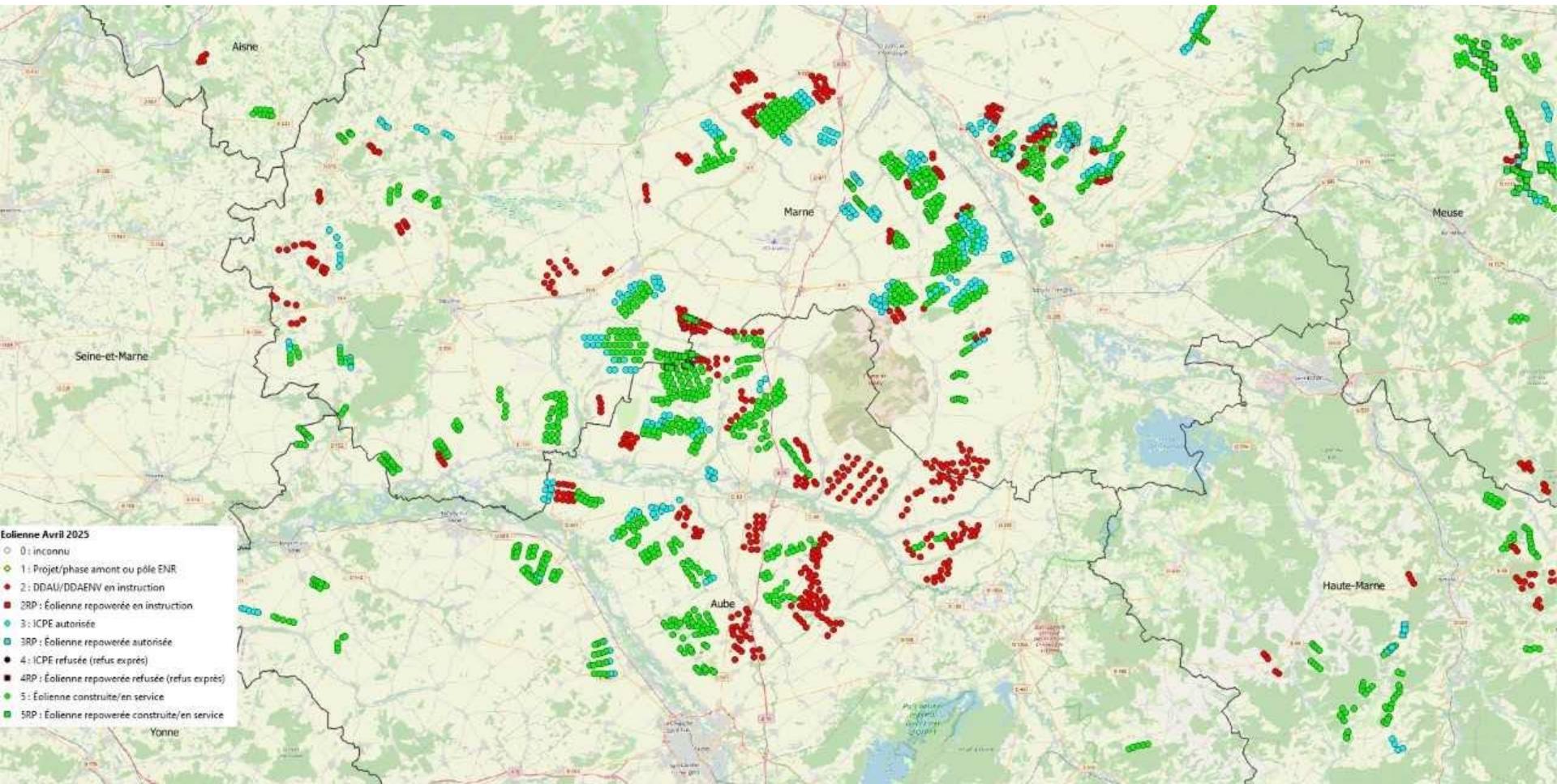
**Collectif Environnement Champenois En Péril**  
Regroupement d'associations de défense de l'environnement

# Les projets éoliens terrestres démesurés

## Marne



Face à l'éolien, la parole aux maires

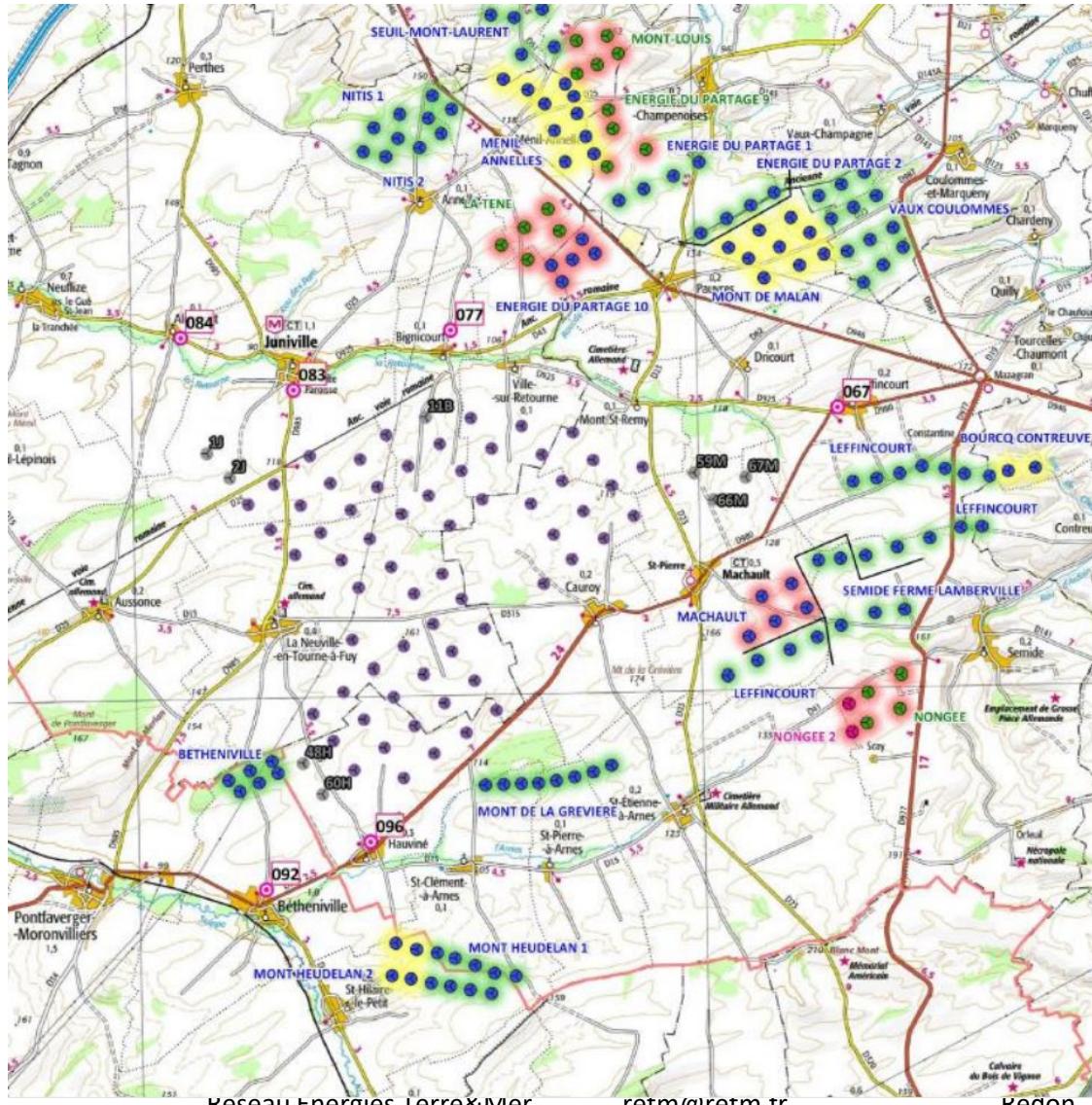


# Mont des 4 FAUX : projet en échec après 10 ans

## Elisabeth HAQUIN ( Ardennes)



Face à l'éolien, la parole aux maires



### Projet éolien du Mont des Quatre Faux



### Localisation des simulations visuelles

#### Projet éolien du Mont des Quatre Faux

- Projet éolien du Mont des Quatre Faux
- Eolienne supprimée du projet

#### Contexte éolien

- Eolienne en exploitation
- Eolienne autorisée
- Eolienne en instruction

● Parcs éoliens considérés dans l'EIE du projet du Mont des Quatre Faux (2016)

● Parcs éoliens qui ont considéré le projet du Mont des Quatre Faux dans leur EIE

● Parcs éoliens qui n'ont pas considéré le projet du Mont des Quatre Faux, et réciproquement

● Simulation visuelle

Source : DREAL Grand Est  
Fond : Scan100<sup>®</sup> - ©IGN Paris  
Reproduction interdite  
Réalisation : ABIES, Janvier 2023

0 1 000 2 000 m



Jean-Raoul TAUZIN

Administrateur EEDAM Aisne

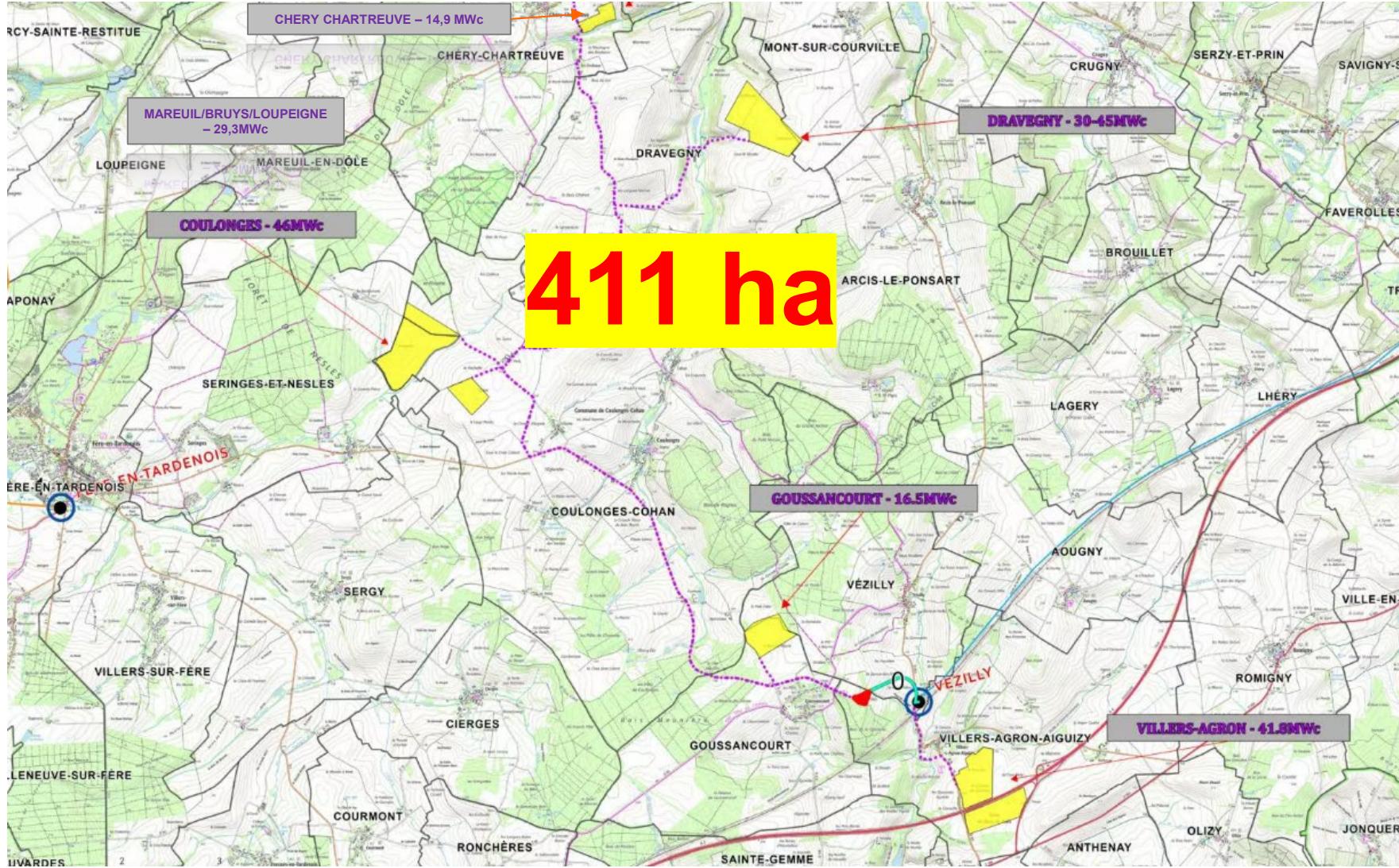


**ÉEDAM**

ÉNERGIE et ENVIRONNEMENT en DÉBAT  
dans l'AISNE et la MARNE

# PROJET AGRIVOLTAÏQUE EE

## La Grappe du Tardenois



REUNION INFORMATION SUR LE PROJET AGRIVOLTAÏQUE D'EUROPEAN ENERGY SUR COULONGES-COHAN

08 JANVIER 2025

# PROJET AGRIVOLTAÏQUE EE AU CŒUR DU GR du TOUR de L'OMOIS (OISE/AISNE/MARNE)



REUNION INFORMATION SUR LE PROJET AGRIVOLTAÏQUE D'EUROPEAN ENERGY SUR COULONGES-COHAN

08 JANVIER 2025

# PROJET AGRIVOLTAÏQUE EE DISPROPORTIONNE pour le TARDENOIS

PROJETS EE TARDENOIS	Surface (Ha)	Capacit é crête (MWc)	Production envisagée (MWh)	Nbre Habitants	Consommation Commune 2022 (MWh)	Production EnR Commune 2022 (MWh)	Taux de couverture des projets EE
Coulanges-Cohan	93	46,0	67 000	442	1661	66	4034%
Goussancourt	35	16,5	21 000	143	509	0	4126%
Villers-Agron	75	41,8	57 300	68	630	0	9095%
Dravegny Secteur 1	60	30,0	41 000	129	345	0	11884%
Dravegny Secteur 2	(80)	(45)	(62000)				
Mareuil en Dôle / Bruys / Loupeigne	60	29,3	38 000	226	900		4222%
Quincy sous le Mont	60	30,0	38 000	61	600		6333%
Chéry-Chartreuve	28	14,9	18 000	381	1250	0	1440%
Total 7 communes (grps de communes)	411	208,5	280 300	1 450	5 895	66	60% (de la CARCT)
CARCT 2022				54 491	467 084	139 694	29,9%

# Synthèse des impacts

L'analyse des différents impacts identifiés du projet de Coulonges-Cohan présentée dans l'avis de synthèse du CITET transmise au Commissaire enquêteur est résumée ci-après

	RED	ERC	CVF	
Observations générales	3	1	2	
Patrimoine	6	2	0	
Social	4	0	2	
Environnement / santé	4	7	1	
Agriculture	7	4	1	
Economie territoriale	0	0	6	
Energie et économie	2	1	11	
Dossier technique PC	6	4	0	
Total	<b>32</b>	<b>19</b>	<b>23</b>	74
	43,2%	25,7%	31,1%	

## Conclusion

En raison du nombre majoritaire d'impacts RED (32), des reprises importantes d'études (19) liées au caractère incomplet et très souvent biaisé de celles-ci par le promoteur et des nombreux impacts (23) sur le cadre de vie des habitants, comme de tous les Français pour certains impacts, les membres du CITET ont émis de façon collective un AVIS TRES DEFAVORABLE et ont recommandé l'arrêt définitif de ce projet plus qu'inadapté et contestable sur le plan technique, industriel et socio-économique.

L'avis du Commissaire enquêteur n'est pas allé dans ce sens.

Une analyse comparative des 2 avis est en cours et sera communiquée à Mme la préfète.



# Les projets éoliens offshore démesurés Nord - Dunkerque



Face à l'éolien, la parole aux maires

**Florent CAULIER**

**Président**

**Vent debout 59**



# Les projets éoliens offshore démesurés Nord - Dunkerque



Face à l'éolien, la parole aux maires

## Projet éolien en mer de Dunkerque



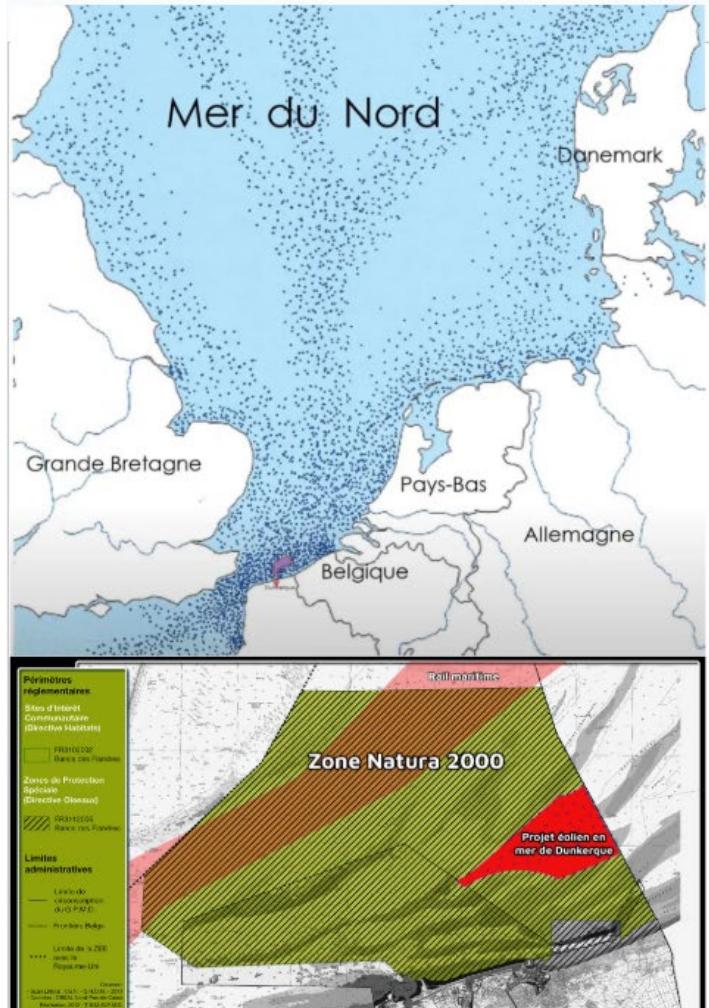
Florent CAULIER  
Président de Vent Debout 59



# Les projets éoliens offshore démesurés Nord - Dunkerque



Face à l'éolien, la parole aux maires



## Une localisation inadaptée

- Le projet se trouve dans une **zone Natura 2000**.
- Il se trouve au milieu d'un **entonnoir migratoire unique au monde**. Les associations naturalistes s'opposent à l'implantation de ce parc à cet endroit.
- Les promoteurs auront l'autorisation de **DESTRUCTION** d'au moins **31 ESPÈCES PROTÉGÉES** dans cette zone protégée.
- Le Conseil National de la Protection de la Nature (**CNPN**) a émis un **avis défavorable** à ce projet.
- L'Autorité environnementale (Ae) retoque le projet éolien en mer de Dunkerque.
- Il constitue, avec des éoliennes de 300 m une **pollution visuelle**, d'autant plus insupportable à Dunkerque, où une grande partie du territoire a largement été sacrifié à l'industrie. Ce projet aboutirait à une notion **d'enfermement industriel**.
- Il se trouve sur le **site historique de l'opération Dynamo**.
- Les belges sont fermement opposés à ce projet.

## Des pollutions supplémentaires

Outre la pollution visuelle de ce projet unique au monde avec des éoliennes aussi grandes et aussi proches du bord, ce sont de nombreuses pollutions qui vont altérer le territoire :

- Ce site va engendrer des **pollutions chimiques** au métaux lourds (anodes sacrificielles) ou à cause des dégradations liées à l'érosion (gaz SF6, huiles, plastiques - bisphénol A, et autres débris des pales). Sans parler des pollutions en amont et en aval pour l'extraction des matières premières, la fabrication, le transport, la maintenance et le recyclage.
- Ce site va engendrer des **infrasons** qui vont faire fuir les mammifères marins. On ne sait toujours pas aujourd'hui si les sites industriels offshore sont la cause d'échouages de mammifères marins.
- En France, les éoliennes CONTRIBUENT au réchauffement climatique à cause du back up au gaz ou au charbon pour compenser l'intermittence des éoliennes.
- **Il existe déjà sur le territoire une production d'électricité bien meilleure** en émission de CO2 et pilotable, avec la centrale nucléaire de Gravelines. Avec bientôt l'arrivée de 2 EPR, ce qui rend ce projet éolien d'autant plus inutile.

**NON**  
**I'ÉOLIEN ne contribue pas à réduire le RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE, il l'augmente !**



**Eolien en mer 15 gCO2 + Gaz 418 gCO2**

L'éolien (intermittent) qui ne produit que 38 % du temps a besoin d'une centrale au gaz ou au charbon pour les 62 % du temps restant

Emissions de CO2 par source d'énergie en gCO2e par KWh - source ADEME

**Le NUCLÉAIRE est meilleur pour réduire le RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE**



**Nucléaire 4 gCO2**

Le nucléaire (pilotable) peut fonctionner SEUL

Source EDF - ADEME





# Les projets éoliens offshore démesurés Nord - Dunkerque



Face à l'éolien, la parole aux maires

## Un gouffre financier

- Le projet de Dunkerque avec un **prix de rachat fixé à 44 € / MWh** est une aberration économique puisque ce prix est largement en dessous du tarif de rentabilité, estimé à 80 € / MWh.
- Les contribuables français n'ont aucune garantie qu'EDF ne revende pas ses parts à un promoteur étranger, Enbridge ici, comme nous avons pu le voir pour le terminal méthanier avec Fluxys.
- L'énergie éolienne n'est pas rentable et ne peut survivre sans des subventions d'Etat ou des tarifs de rachat à prix fixe. Une aberration dans un marché libéral.
- Le projet de Dunkerque est **subventionné à plus de 100%** et on arrive à un coût pour chaque emploi - pas forcément local - de 40 millions d'euros.
- Alors que la dette publique augmente, que la **consommation électrique en France baisse** depuis 3 ans et que **l'augmentation des tarifs** a mis de nombreuses entreprises en faillite, ce projet ne fera qu'augmenter les factures et les impôts des français.

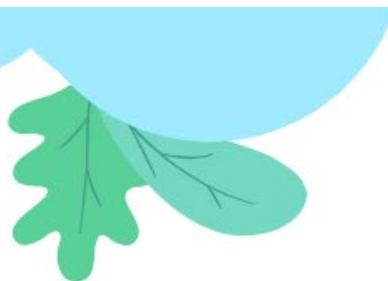




# Les projets éoliens offshore démesurés Nord - Dunkerque



Face à l'éolien, la parole aux maires



## Nos propositions alternatives

<https://ventdebout59.fr/propositions/>

Elles s'appuient sur un développement des EnR mais en **circuits-courts** et reprennent les propositions de RETM.





# Les projets éoliens offshore démesurés Seine-maritime – Fecamp Grand Large



**Gérard POIRIER**

**Président**

**« Les petites Dalles »**

**Fécamp**

# La Manche, le « RAIL » et les parcs éoliens : une cohabitation à haut risque !

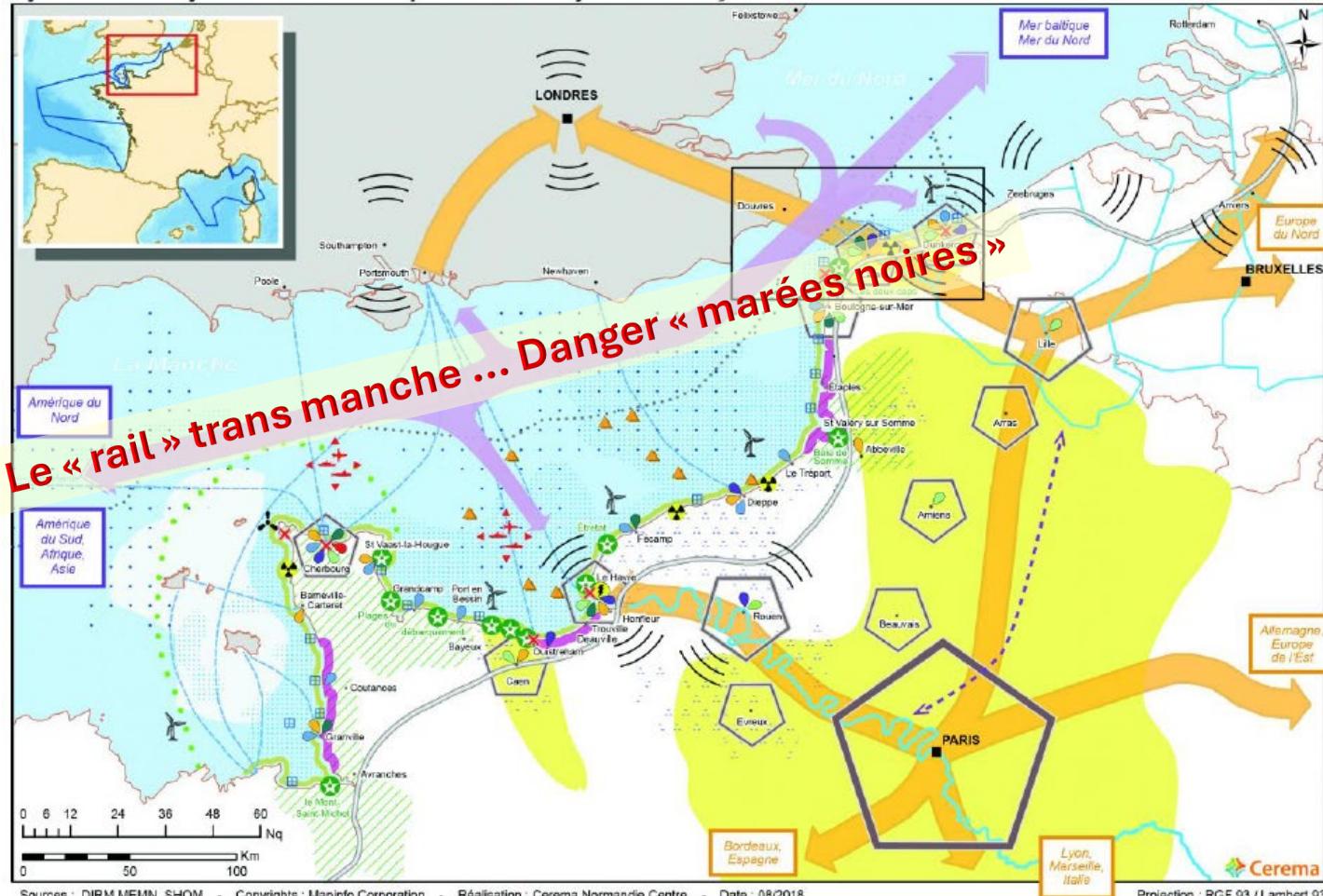
Une mise en situation....mais tout d'abord un rappel ....



Lat: 51.14836  
51° 08.902'  
Lon: -0.13378  
-0° 08.027'

Fécamp 10 NM

## Synthèse des enjeux socio-économiques forts et majeurs de la façade maritime Manche Est – mer du Nord

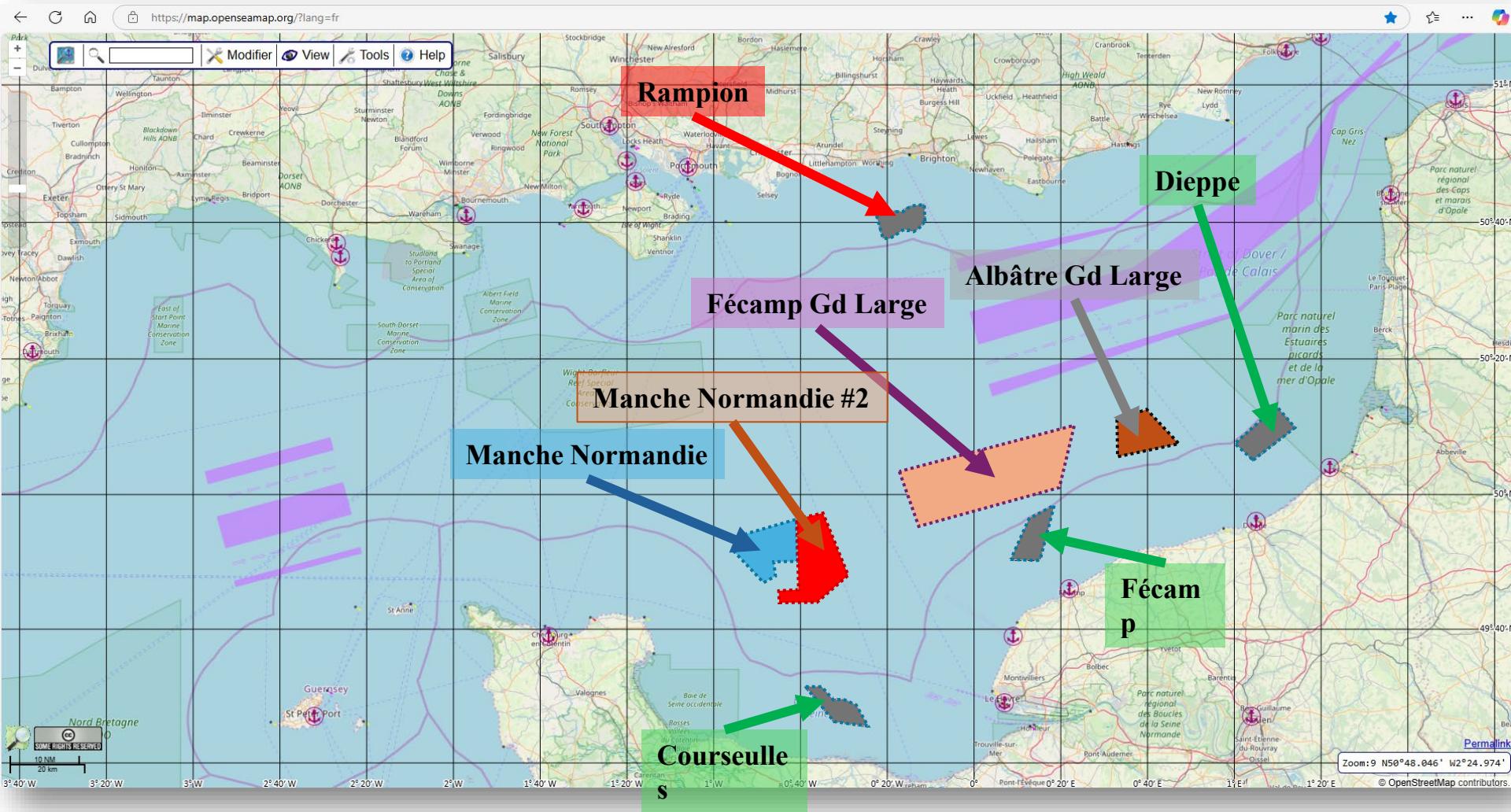


Sources : DIRM MEMN, SHOM - Copyrights : Mapinfo Corporation - Réalisation : Cerema Normandie Centre - Date : 08/2018

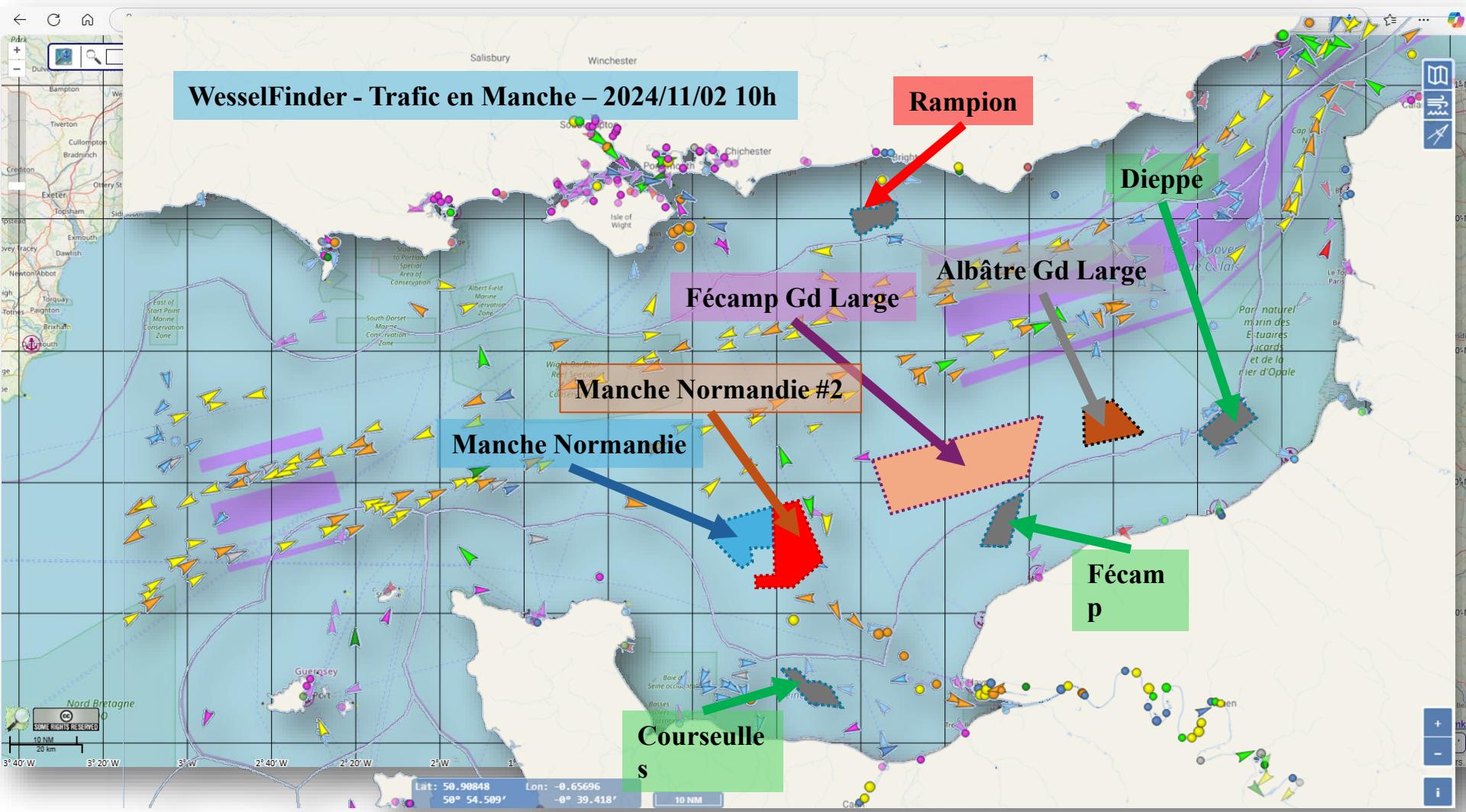
Projection : RGF 93 / Lambert 93

84

# Les implantations existantes et prévues...



# Une vue de l'encombrement .....



## Des facteurs de risque importants...

- l' implantation de ces nouvelles usines éoliennes se rapprocherait du rail maritime de la Manche, qui constitue l'une des voies maritimes les plus fréquentées et les plus dangereuses du monde :
  - 100 000 navires par an fréquentent ce rail, transportant notamment 187 millions de tonnes de fret toxique et polluant.
- Le risque de collision entre l'un de ces navires et une éolienne ne peut être considéré comme négligeable, avec toutes les conséquences de marée noire et de désastre écologique qui s'ensuivraient,
  - avec obligation d'arrêt de la centrale de Paluel
- L'implantation envisagée se trouverait en outre à une trentaine de kilomètres de la centrale nucléaire de Paluel. La hauteur gigantesque des mâts et la vitesse de rotation des pales ne pourrait-elle pas entraîner des perturbations dans le système de radar destiné à protéger cette centrale contre des intentions malveillantes ?
  - aucune étude sur ce sujet n'a été montrée

**Dernier accident, dimanche 21 avril, collision avec une éolienne en mer du Nord, au large de Callantsoog, dans le nord des Pays-Bas !**

le RAIL et les parcs éoliens

87

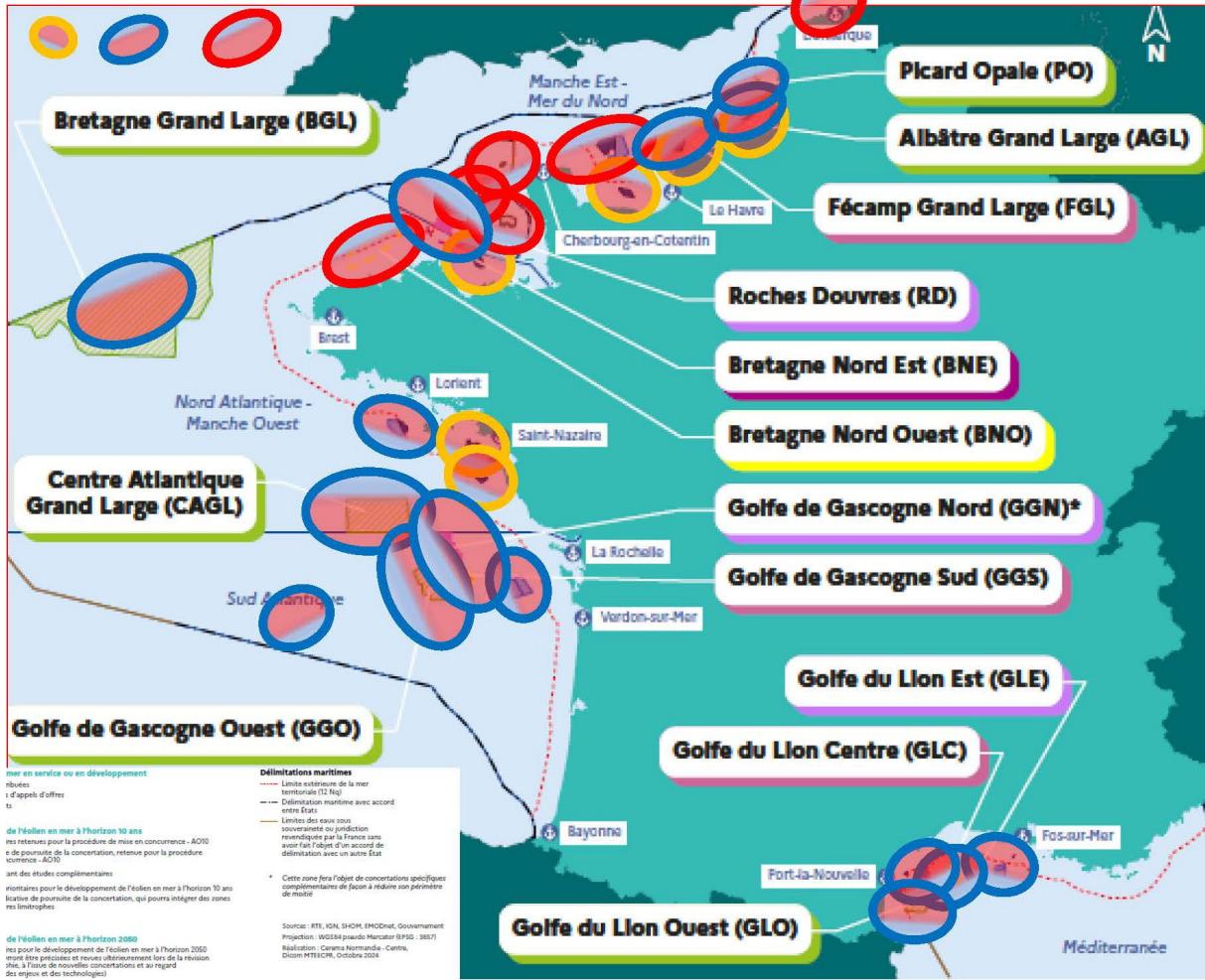
# Les projets éoliens offshore démesurés

## Une folie en FRANCE



Face à l'éolien, la parole aux maires

Zone de visibilité à 15 Nm pour existant ( orange), posé ( rouge) et bleu ( flottant)



Source carte : ZONES PRIORITAIRES RETENUES POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉOLIEN EN MER décision du 17/10/2024 NOR : PTDM2424204S4



# Intervention Projets démesurés EnRi



Face à l'éolien, la parole aux maires

## Questions/Réponses

# Prochaines étapes

Face à l'éolien, la parole aux maires

## ► Manifestations du 5 mai :

- ✓ **Présentation des anomalies de projets avec avis favorables du Commissaire enquêteur en décalage avec les avis des citoyens durant l'enquête publique**
- ✓ **Communiqué de presse transmis aux sénateurs avant le débat PPE3 du Sénat le 6 mai**

## ► Atelier du samedi 10 mai :

- ✓ **Identification des contraintes et conditions de mise en œuvre** à l'échelle de votre territoire : Commande publique, syndicats départementaux de l'Énergie, formation,..
- ✓ **Mobilisation des moyens économiques et industriels** à travers les Territoires d'Industrie, financements...

## ✓ **Plan et esquisse des propositions**

## ► Atelier du samedi 24 mai :

- ✓ **Finalisation et validation de la synthèse des propositions** à remettre au préfet, au Président du département et au Conseil régional de l'Énergie le 24 mai après-midi

# Prochaines étapes



Face à l'éolien, la parole aux maires

## ► Manifestations du 5 mai :

- ✓ **Présentation des anomalies de projets avec avis favorables du Commissaire enquêteur en décalage avec les avis des citoyens durant l'enquête publique**
- ✓ **Communiqué de presse transmis aux sénateurs avant le débat PPE3 du Sénat le 6 mai**

## ► Atelier du samedi 10 mai :

- ✓ **Identification des contraintes et conditions de mise en œuvre** à l'échelle de votre territoire : Commande publique, syndicats départementaux de l'Énergie, formation,..
- ✓ **Mobilisation des moyens économiques et industriels** à travers les Territoires d'Industrie, financements...

## ✓ **Plan et esquisse des propositions**

## ► Atelier du samedi 24 mai :

- ✓ **Finalisation et validation de la synthèse des propositions** à remettre au préfet, au Président du département et au Conseil régional de l'Énergie le 24 mai après-midi

# Energies et Territoires

## *Quelle politique énergétique et quelles solutions pour les territoires?*



**Merci pour votre participation**